

Théorie du liage et langues non-configurationnelles: Quelques données du basque navarro-labourdin

Introduction

0.1. Jusqu'à ces dernières années et à de rares exceptions près, la linguistique basque ne s'est guère préoccupée des questions soulevées par la problématique générativiste. Avec quelque recul aujourd'hui, on peut avancer que ce désintérêt tenait en grande partie aux propriétés typologiques très particulières de l'*euskara* (considéré par rapport aux langues indo-européennes occidentales), car elles rendaient toute application plus ou moins directe ou calquée du Modèle Standard extrêmement insatisfaisante. Mais avec la parution des *Lectures on Government and Binding* (Chomsky 1981, dorénavant *G & B*), et l'hypothèse qui y était formulée (ou plutôt reprise de K. Hale) que toutes les langues n'avaient pas nécessairement de Syntagme Verbal (SV) comme constituant syntaxique, et, plus généralement, avec le développement de l'approche paramétrique en syntaxe, il devenait possible d'étudier certains aspects de la grammaire basque dans ce cadre théorique particulier avec l'espoir, sinon de résoudre les problèmes, mais du moins d'en poser quelques-uns de manière suffisamment explicite. Ainsi, l'objet de cet article, les propriétés des Anaphores (phonétiquement non vides) du basque et les différents systèmes ou niveaux de représentation où elles se manifestent, semble bien adapté à cette confrontation entre une langue aux caractéristiques ou "options" grammaticales apparemment très marquées (on y reviendra dans la conclusion), et un modèle de description, voire d'explication, qui s'est précisément développé, entre autres choses, autour de l'interprétation des "pronoms" de la grammaire traditionnelle.¹

0.2. Le plan de cet essai est le suivant: dans la première partie, après un bref rappel des fondements de la théorie du liage, je présenterai les Anaphores Nomi-

(1) Suite à un malheureux concours de circonstances, la version de cet article qui est proposée ici n'a pas pu être revue en fonction des différentes critiques que m'on adressées les personnes suivantes: P. Goenaga, J. Guéron, K. E. Kiss, E. Larre, B. Oyharçabal, P. Pica, R. de Rijk, A. Rouveret et P. Salaburu. Je tiens cependant à les remercier ici, et à signaler au lecteur les passages les plus délicats; ce sont les sections 2.2., 10.1., 12.2., 14.2. et 15. Du point de vue de l'interprétation, le recours au *Pro* de la fin du texte devient en particulier peut-être inutile, si l'on admet que le *pro* basque peut non seulement être de référence arbitraire (comme cela est suggéré dans le texte), mais aussi apparaître dans des contextes dans lesquels son équivalent roman (espagnol ou italien) ne peut, pour des raisons de recton ou gouvernement, se manifester.

nales ou Argumentales (i.e. les expressions réciproques et réfléchies qui instancient des SN — syntagmes nominaux) et certaines de leurs propriétés en relation avec l'hypothèse que le basque est (quasi minimalement) non-configurationnel, en ce sens que la liberté de l'ordre des constituants et les contraintes sur l'interprétation de ces Anaphores semblent bien exclure que la ou les catégorie(s) (ou "noeud(s)") qui est/sont en c-commande réciproque avec le reste de la phrase soi(en)t des positions argumentales, et que ce reste de phrase soit donc un SV.

Dans la seconde partie, j'étudierai les Anaphores Adnominales qui instancient la place de Spécifieur des SN, et montrerai que leurs propriétés, et par suite leur catégorie ou domaine de liage, sont distinctes de celles que l'on reconnaît pour les Anaphores Argumentales.

Dans la troisième partie, j'examinerai le comportement de ces deux types d'Anaphores (argumentales ou non) lorsque leur domaine de liage est un SN, et corroborerai ainsi la distinction établie auparavant sur la base de phrases conjuguées comme catégories de liage.

Dans la quatrième partie enfin, je montrerai que, quel que soit le statut que l'on peut donner aux phrases non conjuguées, ces deux types d'Anaphores restent bien distincts.

En conclusion, on verra que les données du basque justifient amplement la même distinction, établie indépendamment par P. Pica (1984a ou b) à propos du français et du danois, distinction qui remet totalement en cause l'unicité non pas de la notion de domaine de liage, mais celle de SUJET proposée dans *G & B*. Probablement en raison de la non-configurationnalité du basque, celle-ci s'analysera comme recouvrant deux concepts *partiellement* distincts, celui d'Argument (ex SUJET, lieu des Anaphores Non-Argumentales), et celui de Premier Argument (ex Sujet, lieu des Anaphores Argumentales). En association avec ce résultat, j'essaierai de montrer que la catégorie vide PRO n'a aucune raison de figurer en grammaire basque, et qu'il faut lui substituer une autre catégorie vide, *Pro*, distincte du Pronominal "effaçable" *pro*, tout en partageant l'essentiel des propriétés.

1.^e Partie. Les Anaphores Nominales ou Argumentales

1. Le modèle syntaxique *G & B* distingue entre deux types d'expressions (pro)nominales sans contenu lexical propre (sans référent virtuel au sens de Milner 1982): les Anaphores, à valeur réciproque ou réfléchie, et les Pronominaux. D'après la théorie du liage (*Binding Theory*), les premières doivent être liées, c'est-à-dire avoir un "lieur" (référent ou antécédent) à l'intérieur d'un domaine syntaxique appelé "Catégorie de liage" (Principe A), et les seconds doivent y être libres: la référence doit être disjointe entre un Pronominal et toute autre expression nominale dans ce domaine (c'est le Principe B). Enfin, les expressions à contenu lexical propre (à référent virtuel) doivent être libres partout (Principe C). De plus, l'antécédent ou lieu doit c-commander l'élément lié; voici deux définitions courantes de la c-commande:

- (1) a. X c-commande Y ssi (si et seulement si) le premier noeud branchant qui domine X domine aussi Y.
 b. X c-commande Y ssi la première projection maximale (P', P, SN, SV, SP) qui domine X domine aussi Y.

(P = Phrase; P' = "P barre"; SP = Syntagme Pré-, ou Post-positionnel. Il existe d'autres variantes, qui précisent par exemple que X ne peut dominer Y, mais les différences qu'elles offrent ne semblent pas affecter en quoi que ce soit les questions discutées ici.)

Ainsi, dans les cas les plus simples, c'est-à-dire quand la catégorie de liage est une phrase simple conjuguée, on a des données comme les suivantes (en anglais ici, car le caractère clitique des pronoms français rend la présentation plus complexe):

- (2) a. [John₁ [saw himself₁]] "Jean₁ s₁'est vu"
 b. [John₁ [saw him₂]] "Jean₁ l₂'a vu"
 c. [he₁ [saw John₂]] "il₁ a vu Jean₂"
 d. *[himself₁ [saw John₁]] *"s₁'est vu Jean₁"

On vérifie que l'Anaphorique *himself* est bien lié par *John* en (a), que le Pronominal *him* est bien libre dans (b), que l'expression lexicale *John* est libre dans (a), (b) et (c), et enfin que (d) est agrammatical tant parce que *himself*, n'étant c-commandé par aucun SN, n'a pas de lieu, que parce que *John*, qui devrait être libre partout, est co-indexé avec un terme qui le c-commande.

2.1. On aura noté la parenthésisation dans (2): la c-commande ou son absence reposent en effet crucialement sur la notion de constituant. En particulier, s'il n'y avait pas de SV en anglais, la première explication de l'agrammaticalité de (2d) ne tiendrait plus, puisque *himself* et *John* se c-commanderaient réciproquement. (Par contre, la seconde raison vaudrait toujours, ce qui semble indiquer que si des langues n'ont pas de SV syntaxique, il existe probablement un autre niveau de représentation dans lequel le *Sujet* n'est pas c-commandé par, ou en c-commande réciproque avec, le ou les compléments; je reviendrai sur cette question).

En tout état de cause, dans des langues comme l'anglais ou le français, langues où le Sujet est bien défini configurationnellement (le SN sujet et le SV y sont des constituants "soeurs"), on comprend que les Anaphores ne puissent être Sujet. Mais en basque, la situation est différente, car rien n'y justifie, au niveau syntaxique, une règle comme:

- (3) P → SN SV

D'une part en effet, les six combinaisons théoriquement possibles d'ordre relatif entre S (sujet), O (objet) et V (verbe) y sont attestées empiriquement, et, d'autre part, il existe de bonnes raisons de penser que les positions à gauche de V sont *non-argumentales*, c'est-à-dire qu'elles ne définissent ni une fonction syntaxique ni un rôle sémantique (ou θ -rôle).

En particulier, la position immédiatement à gauche de V est normalement occupée par du matériel rhématique (éventuellement, mais non nécessairement, focalisé ou contrastif); suivant K. E. Kiss (1981), j'appellerai cette position position F. Par ailleurs, la position la plus à gauche (souvent séparée du reste de l'énoncé par une pause si elle est instanciée), est occupée par le thème (au sens pragois) ou topique: c'est la position T.

De plus, ces positions T et F peuvent être soit vides, soit occupées non seulement par le Sujet ou l'Objet, mais aussi par des SP (Syntagmes Postpositionnels) à valeur adverbiale ou circonstancielle (cf. Rebuschi 1983 et 1984a ou b).

2.2. Or il se trouve que les Anaphores Nominales ou Argumentales basques peuvent occuper la position F, mais pas la position T:

- (4) a. [_Thaiek] [_Felkar] [_Vikusi] [_{FLEX}dute]
 eux-erg l'un-l'autre vu ils-l'ont
 "eux, ils se sont vus (l'un l'autre/les uns les autres)"
- b. [_Felkar] ikusi dute haiek c. *_T[elkar] [_Fhaiek] ikusi dute
 "ils se sont vus (eux)" d. [_Fhaiek] ikusi dute alkar
 "ce sont eux qui se sont vus"

De tels exemples donnent à penser que la position T n'est pas soeur de (en c-commande réciproque avec) le reste de la phrase; sinon, *haiek* pourrait lier *elkar* en (c), dont l'agrammaticalité resterait alors inexplicable, du moins en termes syntaxiques.

Par contre, au vu de (b) et (d), il semble bien y avoir c-commande réciproque entre la position F et les syntagmes à droite du verbe et de l'auxiliaire, ce qui d'ailleurs fait problème par rapport au Principe B évoqué au § 1. Mais ce n'est pas ce principe qui est en cause ici; des noms propres par ex. pourraient remplacer *haiek* dans tous ces exemples sans que leur acceptabilité varie pour autant. Je reviendrai sur cette question dès le § 3.

La différence entre les positions T et F se manifeste également d'une autre manière: il est possible pour un élément topique de "monter" pour occuper la position T d'une phrase matrice, ce qui est impossible pour un élément rhématique en F enchâssé:

- (5) a. oroitzen naiz [_TPeio] [_Foinez] etorri dela]
 souvenantje-suis Peio á-pied venu qu'il est
 "je me souviens que Peio (,il) est venu à pied"
- b. [_TPeio] oroitzen naiz [[t] [oinez] etorri dela]
 "Peio, je me souviens qu'il est venu à pied"
- c. *_F[oinez] oroitzen naiz [_TPeio] [_Ft] etorri dela]
- d. *_F[oinez] oroitzen naiz [[_Ft] etorri dela Peio]

On verra que la présence de *Peio* sous le T de la matrice doit au moins parfois être conçue comme le résultat d'un mouvement hors d'une proposition enchâssée: les "verbes-ponts" admettent ainsi également la montée d'un syntagme sous F (cf. le § 6., ex. (31)).² De toute manière, la Structure-S des phrases basques n'est pas aussi "plate" que celles d'autres langues non-configurationnelles (cf. Hale 1983 pour le warlpiri, et Kenesei & Marácz 1984 pour le hongrois: le point de vue développé ici est plus proche de celui proposé par Kiss (*op. cit.*) pour cette dernière langue).

Par contre, comme on l'a dit à propos de (4b) et (d), la position F semble bien être c-commandée par les arguments de V. Deux solutions sont alors envisageables: F pourrait être définie comme une position non-argumentale sous P, comme dans (6b):

- (6) a. $P' \rightarrow (\text{COMP}) (\text{T}) P$ b. $P \rightarrow (\text{F}) V \text{ FLEX SN}^m \text{ SP}^n$

(où FLEX est pour FLEXION (verbale), et où *m* et *n* indiquent un nombre quelconque de syntagmes distincts, respectivement nominaux et postpositionnels.)

D'un autre côté, cette position F pourrait au contraire n'être reconnue qu'au niveau interprétatif, après que la composante transformationnelle ait adjoint un SN ou SP à gauche du verbe. (4b) aurait dans la première hypothèse la Structure-S (7a), et dans la seconde (7b):³

- (7) a. $[_P, [_P [_F \text{elkar}]] [_V \text{ikusi}]] [_{\text{FLEX}} \text{dute}] [_{\text{SN}} \text{haiek}] [_{\text{SN}} t]]]$
 b. $[_P, [_P [_V \text{elkar}]] [_V \text{ikusi}]] [_{\text{FLEX}} \text{dute}] [_{\text{SN}} \text{haiek}] [_{\text{SN}} t]]]$

Dans la suite du texte, j'adopterai la première solution, car elle est plus claire du point de vue expositif, mais rien d'essentiel ne semble lié à choix.

(2) De plus, le soi-disant "concept" de dislocation à gauche, souvent invoqué dans la discussion de questions de cette nature, n'est en rien une explication, mais une simple étiquette couvrant des phénomènes dont il est difficile de rendre compte.

(3) En fait, les variations dialectales décrites dans Rebuschi (1983) indiquent que la situation est plus complexe. Dans les dialectes parlés en France (souletin, navarro-labourdin), on aurait:

- (A) $P \rightarrow \text{F FLEX } V X Y Z$

avec comme mouvements:

- (B) (non-marqué): V va sous F

(C) (id.): un SN ou SP X (ou Y ou Z) va s'attacher à V pour créer $[_V X + V]$.

(D) (marqué, au lieu de B): un SN ou SP va sous F.

Ce mouvement marqué créerait les structures dites (à tort) "à inversion" SN/SP AUX V.

Dans les dialectes du sud (guipuzcoan, biscayen), on aurait par contre:

- (E) $P \rightarrow (\text{F}) V \text{ FLEX } X Y Z$

puis:

(F) (non-marqué): X, Y ou Z va sous F si ce dernier est sélectionné.

(G) (marqué, au lieu de (F)): V est copié sous F.

(d'où le remplacement ultérieur du V immédiatement à gauche de FLEX par le pro-V *egin* "faire").

En tout état de cause, (6b) décrit la situation non-marquée et commune aux deux groupes dialectaux: cette approximation devrait suffire pour les données et phénomènes étudiés dans cet article (voir aussi R. de Rijk 1978 pour une analyse relativement proche et limitée aux dialectes parlés en Espagne). De toute manière, il faut renoncer au système plus complexe que j'ai proposé dans Rebuschi 1984b, selon lequel F et P se c-commandent réciproquement. De plus, je laisserai de côté ici la question du Complétiviseur, qui peut apparaître également à droite de T dans (6a), et celle de la position "Q", site d'arrivée des interrogatifs et distincte de COMP (sur ce dernier, voir cependant la note 15).

3.1. Outre leur incapacité à fonctionner comme Topiques, les Anaphores basques instanciant des SN ne peuvent pas non plus occuper la place du Sujet ou premier argument défini intuitivement comme l'actant unique (à l'absolutif, suffixe zéro) dans les constructions à un seul actant, et comme l'agent face au non-agent, ou encore comme l'"Expérencier" face au patient, dans les constructions à deux actants (le Sujet étant alors au cas dis ergatif, marqué par le suffixe *-k* sur le dernier terme du SN). En d'autres termes, les Anaphores Nominales ou Argumentales ne peuvent pas être à l'ergatif dans les constructions transitives comme en (8b), et elles ne peuvent normalement pas non plus être à l'absolutif dans les constructions intransitives, comme en (8d) (mais voir *infra* (10c) et (11a-b)):

- (8) a. *elkar ikusi dugu guk*
 l'un-l'autre vu nous-l'avons nous-erg
 "nous nous sommes vus (l'un l'autre/les uns les autres)"
- b. **elkarrek ikusi gaitu gu*
 l'un-l'autre-erg vu il-nous-a nous-abs
- c. *elkarrez trufatzen dira Patxi eta Miren*
 l'un-l'autre-instr moquant ils-sont P.-Ø et M.-Ø
 "Patxi et Miren se moquent l'un de l'autre"
- d. **elkar trufatzen dira haietaz*
 eux-instr

On le voit, ce n'est pas la place en surface qui gêne ici, mais le cas morphologique en tant qu'il représente le Sujet tel qu'on vient de la définir. Par suite, l'exclusion de (2d) semble redevable de deux explications distinctes et convergentes: l'Anaphore *y* est agrammaticale, d'un côté, parce qu'elle n'aurait aucun lieu la *c*-commandant (ce qui a été dit plus haut), et d'un autre côté, parce qu'elle ne peut pas instancier le θ -rôle supérieur de la proposition. Mais, même si l'agrammaticalité du passif correspondant: **himself was seen by John*, semble faire du premier critère celui qui est le plus décisif (si du moins on ne tient pas compte du Principe C, qui interdit la coréférence ou co-indexation de *John* et de *himself* qui le *c*-commande), les données comparatives du basque montrent bien que deux facteurs distincts sont à l'oeuvre: l'exclusion de (8b) ou (d) relève de ce que Hale (*op. cit.*) a appelé la "Structure Lexicale" des phrases (qui se situe à l'intersection des niveaux de représentation syntaxique et sémantique en θ -rôles), et celle de (4c), de leur "structure-S" (je modifierai ce point plus tard: cf. le § 6.2.).

De toute manière, il semble bien que le Principe A, rappelé au § 1., doive être accompagné, au moins pour le basque, de la précision soulignée ci-après en (9a):

- (9) a. *Principe A modifié*: une Anaphore argumentale (et phonétiquement non nulle) doit être liée dans sa catégorie de liage *par un Argument qui lui est supérieur* sur l'échelle des θ -rôles (9b).⁴

(4) On verra plus loin que la précision apportée par (9a) est en fait inutile, si l'on admet que les différents types d'Anaphores doivent être liés à des niveaux de représentation distincts (SS, SP, SL, voire FL).

- b. *Définition des Arguments en termes de rôles sémantiques* (ou θ -rôles):
- AGENT > EXPERIENCER > PATIENT > CIRCONSTANT
- [ARG]: [+] [+] [+] [-]
- c. *Définition du Sujet*: on appelle Sujet ou Premier Argument d'une phrase simple le SN qui représente soit l'Argument supérieur défini par (9b) soit le sujet d'une prédication stative ou copulative.

On notera que (9) (a-b) ne limite pas les rôles sémantiques des Anaphores elles-mêmes aux Arguments (autres que le "premier") en tant que tels, mais seulement celui de leurs lieurs potentiels, phénomène apparemment spécifique à telle ou telle langue, et donc soumis à variation paramétrique (cp. Marácz 1984: 16), pour des ex. d'Anaphores liées par des Instrumentaux, donc des Circonstants, en hongrois.

3.2. D'un autre côté, il ne semble de toute façon pas possible de faire appel aux cas morphologiques en tant que tels pour caractériser les lieurs et les liés, du moins en dehors de la situation la plus banale qui exclut l'ergatif pour le lié (l'Anaphore). En effet, dans certains contextes, un absolutif pourra lier un datif, la réciproque étant vraie dans d'autres contextes:

- (10) a. *elkarri joan zaizkio Patxi eta Miren*
 elk.-dat allé ils-lui-sont P. et M.
 "Patxi et Miren son allés l'un à l'autre/se sont rejoints"
- b. **elkar joan zaie Patxiri eta Mireni*
 il-leur-est P.-dat et M.-dat
- c. *merezi du [ahantz dakion bere burua]*
 mérite il-l'a oublier-RAD qu'il-lui-soit lui-même-abs
 "il mérite de s'oublier lui-même" (Ax 137/280)⁵
- d. **merezi du [ahantz dakion bere buruari]*
 lui-même-dat

On peut même signaler l'existence de quelques verbes pour lesquels il est impossible de reconnaître ou d'identifier les rôles sémantiques à partir des cas morphologiques; en voici un ex.:

Urrikaldu "partir, s'appitoyer". *Urrikaldu nitzazio* peut signifier (a) "il a eu pitié de moi, je lui ai inspiré de la pitié", ou (b) "j'ai eu pitié de lui. (Lhande (1926: 1015).

(5) On remarquera que le basque est marqué positivement pour le "pro drop parameter", en d'autres termes, que les pronoms ne sont pas nécessairement réalisés phonétiquement. J'y reviendrai souvent.

Par ailleurs, les ex. notés Ax. X/Y renvoient à Axular (1643), réédition en 1964 par L. Villasante: X indique la section et Y la page de cette édition. Il faut insister dès maintenant sur le fait que les constructions du 17^e siècle qui seront citées dans les pages qui suivent sont toutes acceptables en navarro-labourdin contemporain, sauf mention explicite du contraire.

Dans de tels cas, le lieu et l'Anaphore semblent pouvoir échanger leur morphologie casuelle:

- (11) a. bekatorea bere buruari urrikaldu zaio
pécheur-abs lui-même-dat appitoyé il-lui-est
"le pécheur a eu pitié de lui-même"
b. bekatoreari bere burua urrikaldu zaio⁶
pécheur-dat lui-même-abs
[même sens]

Ces données ne remettent cependant pas en cause le recours à la notion d'Argument précisée par (9b): les verbes *ahantzi* "oublier/oublié"⁷ et *urrikaldu* "(s')appitoyer" peuvent aussi se construire avec un Instrumental (i.e. un Circonstant). Dans ce cas, une seule possibilité de construction avec Anaphore reste ouverte:

- (12) a. ne(u)re buruaz ahantzi naiz (ni)
ma personne-instr oublié je[-me-]suis (moi-abs)
"je me suis oublié"
b. *ne(u)re burua ahantzi da nitaz
pers.-abs moi-instr
c. ne(u)re buruaz urrikaldu naiz (ni)
"j'ai eu pitié de moi-même"
d. *ne(u)re burua urrikaldu da nitaz

4.1. Avant d'examiner de plus près la nature de l'Anaphore réfléchie *ne(u)re /bere burua* "moi/lui-même", litt. "de moi/lui-tête", il semble nécessaire d'examiner le domaine de liage dans lequel, selon le Principe A, les Anaphores doivent trouver un antécédent. On trouve à quelques pages de distance dans *B & G* les deux définitions suivantes (resp. 211 et 220):

- (13) a. X est une *catégorie gouvernante* pour Y ssi X est la catégorie minimale (P, SN) qui contient Y, un gouverneur de Y, et un SUJET accessible à Y.
b. X est une *catégorie de liage* pour Y ssi X est la catégorie minimale (P, SN) qui contient Y et un SUJET accessible à Y.

Le changement de terminologie est bien entendu lié à l'élimination de la référence à un gouverneur pour Y dans (b). Dans le cas des Anaphores Argumentales étudiées pour le moment, cette élimination est aussi l'élimination d'une redondance, puisque le *Filtre Casuel* permet de rejeter tous les SN non vides qui ne seraient pas dotés d'un "Cas" syntaxique, l'attribution de ces Cas étant elle-même soumise à la

(6) Cette seconde variante a la préférence d'Axular (*op. cit.*). En voici un ex.:
nahi badugu urrikal gakitzan geure Iankoari
vouloir si-nous-l'avons appitoyer-RAD que nous-lui-soyons notre Dieu-dat
"si nous voulons que notre Dieu ait pitié de nous" (100/204).

(7) En basque, on nomme les verbes par leur participe passé ou perfectif.

contrainte de gouvernement ou rection (rappel: Z gouverne Y ssi Z (un verbe ou une pré- ou post-position) c-commande Y sans intervention d'une frontière de projection maximale-cf. (1b) pour une définition de ces dernières). Quelle que soit la définition adoptée, il convient donc de préciser comment les SN sont gouvernés en basque, puis d'examiner ce que recouvre la notion de SUJET accessible.⁸

4.2. Il semble que l'on puisse répondre de deux manières à la première question. D'un côté, on peut considérer, étant donné la règle (6b), que les SN dotés d'un cas morphologique non complexe (absolutif, ergatif, datif, mais aussi instrumental et peut-être, au singulier du moins, locatif, ablatif et allatif), sont gouvernés par le verbe, qui sous-catégoriserait ses arguments et compléments pour ces cas. Quant aux cas complexes (généralement composés d'une terminaison génitive suivie d'un autre suffixe: prolatif en *-en-tzat* "pour, dans l'intérêt de", comitatif ou sociatif en *-e-kin* "avec"), on les analyserait comme des postpositions (*-tzat*, *-kin*) régissant le génitif.

D'un autre côté, tous les Arguments au sens de (9b), marqués par les cas abs, erg ou dat en surface, doivent en principe être représentés dans la forme verbale fléchie (verbe "principal" conjugué synthétiquement ou V auxiliaire) pour leur personne et leur nombre (et, marginalement, le genre pour la 2e p sg). Ces marques, que l'on pourrait considérer comme des clitiques dans la première analyse, pourraient alors plutôt être regardées comme différents morphèmes nominaux [+ACC] (pour "Accord" sous FLEX-flexion). Dans ce cas, ce ne serait plus les verbes qui gouverneraient les SN, mais ces différents éléments [+ACC] également marqués pour le cas. Une telle approche aurait pour effet de rapprocher partiellement la présentation des faits basques de la thèse de R. Bok-Bennema & A. Gross (1984, citée dans Marácz 1984: 17 (33)):

Paramètre Accusatif

- a. les verbes n'assignent pas de Cas (langues ergatives);
- b. les verbes assignent (dans les cas non-marqués) un Cas au SN qu'ils gouvernent (langues accusatives).

Cette formulation quelque peu laconique peut laisser sceptique. On notera cependant le phénomène suivant: les langues à conjugaison pluripersonnelle sont peut-être toutes non-configurationnelles au sens, répétons-le, où l'existence d'un SV syntaxique n'y est pas justifiée. C'est de toute évidence le cas du basque, du hongrois (bien que le caractère pluri-personnel de sa conjugaison soit assez limité), mais aussi du nahuatl ou aztèque classique (Launey 1979) ou encore du swahili.⁹

(8) Je laisse de côté la question de savoir si les "Cas syntaxiques" sont identiques ou non aux cas morphologiques. Dans la première hypothèse, le basque aurait ainsi un Ergatif et un Absolutif abstraits ou syntaxiques. Dans la seconde, on y reconnaîtrait un Nominatif et un Accusatif abstraits, ce qui, évidemment, compliquerait la description spécifique du basque, mais permettrait aux "Cas syntaxiques" d'être définis universellement. Je doute du bien fondé de cette dernière solution: cf. la note 17 pour un argument en faveur de la nature syntaxique de l'absolutif basque, et les problèmes de génitivisation évoqués au § 13.1. et dans la note 33.

(9) Pour cette dernière langue, voir la présentation des faits dans Vitale (1981): la non-configurationnalité du swahili en est une interprétation qui m'est personnelle; elle impliquerait que la liberté de l'ordre relatif des

Le lien entre les différents paramètres serait alors le suivant: si le Sujet défini par (9c) est syntaxiquement privilégié en ce sens qu'il se distingue configurationnellement des autres Arguments par son extériorité à la projection maximale de V, SV, il est alors le seul SN à pouvoir être "soeur" de, ou en c-commande réciproque avec, FLEX. Si par contre la structure de P est "plate", alors plusieurs SN peuvent être soeurs de FLEX (mais il est également théoriquement possible qu'aucun ne le soit), d'où une *éventuelle* conjugaison pluripersonnelle. De plus, la morphologie nominale et/ou verbale dite ergative suivrait également de la non-configurationnalité de P au(x) niveau(x) syntaxique(s) comme étant *l'une* des possibilités offertes par la c-commande réciproque des SN Sujet et non-sujet, la seule nécessité fonctionnelle étant que l'asymétrie du Sujet et de l'Objet (par ex.) soit marquée d'une manière ou d'une autre.

On aurait ainsi la typologie suivante (fort aisée à infirmer empiriquement le cas échéant):

- (14) a. Langues configurationnelles (langues à SV syntaxique):
 – marquage casuel de type nominatif-accusatif de l'opposition entre Sujet et non-sujet;
 – conjugaison au plus monopersonnelle.
- b. Langues non-configurationnelles (sans SV syntaxique):
 – marquage casuel arbitraire nominatif-accusatif *ou* absolutif-ergatif (le premier étant probablement non marqué et le second marqué);
 – conjugaison impersonnelle, monopersonnelle ou pluripersonnelle.

4.3. On verra plus loin quel intérêt cette approche peut revêtir pour le basque; en attendant, constatons simplement que si on l'adoptait, force serait de reconnaître que les phrases basques à conjugaison pluripersonnelle auraient alors jusqu'à trois SUJETS, et donc éventuellement trois SUJETS accessibles, au sens où Chomsky définit ces notions (*G & B*, chap. 3):

- (15) a. le SUJET d'une phrase conjuguée est le morphème nominal ACC de la flexion verbale FLEX;
 b. le SUJET d'un SN en est le Spécifieur superficiellement au génitif;¹⁰
 c. un SUJET X est *accessible* à Y si l'attribution éventuelle à Y de l'indice référentiel de X ne viole pas la contrainte **i/i*.

- (16) *Contrainte *i/i*: $*[_{Z_i} \dots Y_i \dots]$ quand Y n'est pas la tête de Z¹¹

systagmes S et O par rapport à V et entre eux n'est pas une conséquence nécessaire de la non-configurationnalité, car l'ordre SVO paraît bien établi dans cette langue. Nous verrons dans la suite bien d'autres faits dont l'analyse semble réfuter la thèse de K. Hale selon qui les grammaires des langues non-configurationnelles partagent tout un faisceau de propriétés communes, et en particulier l'absence de transformations.

(10) Les phrases non conjuguées seront traitées dans la 3e partie (§§ 11. & 12.).

(11) En clair: un terme Y ne peut avoir le même indice référentiel que la catégorie qui le contient que s'il en est le constituant principal ou tête (en particulier, N dans SN).

5.1. La référence à un SUJET accessible (dorénavant SUJACC) n'est en fait utile ou opératoire que dans le cas de SN complexes, dans lesquels une Anaphore peut apparaître comme Spécifieur ou comme complément. Les ex. avec le réciproque inanalysable *elkar* ne nous renseignent donc en rien ici pour le moment. Par contre, la structure même de l'Anaphore Argumentale réfléchie permet de poser le problème de manière significative. En fait, *bere burua*, utilisé dans (10c) et (11b), est un SN avec le nom *buru* "tête" comme élément principal, suivi de *-a* défini singulier (et \emptyset absolutif), *bere* étant une Anaphore Adnominal ou Non-argumentale réfléchie. Considérons maintenant les données suivantes, où cette Anaphore dans (17) contraste avec le possessif Pronominal *haren* (génitif de *hura* "celui-là") dans (18):

- (17) a. *bere burua ikusi du Peiok ispiluan*
 vu il-l'a P.-erg miroir-sg-loc
 b. "Peio₁ s₁'est vu dans le miroir"
 c. "Peio₁ a vu sa₁ tête dans le miroir"
- (18) *haren burua ikusi du Peiok*
 "Peio₁ a vu sa₂ tête"

On va voir que le comportement syntaxique du SN *bere burua* est différent selon qu'on lui donne l'interprétation globalement anaphorique (b) ou l'interprétation globalement non anaphorique (c) dans (17). Mais, déjà au niveau de la corréférence, on peut constater le phénomène suivant: dans l'interprétation (c), la contrainte (16) est respectée, alors qu'elle est violée dans l'interprétation (b). En effet, si les SN ont le même indice référentiel que leur tête, on a bien, pour la valeur "sa tête", et en simplifiant la représentation de la structure interne du syntagme:

- (19) $[_{SN_i} \text{ bere}_i; [_{N_i} \text{ buru}] -a]$ "[$[_{SN_i} \text{ sa}_i; [_{N_i} \text{ tête}]]$]" (où $i \neq j$)

On remarque en particulier que le Spécifieur anaphorique *bere* dans (17a) a effectivement un SUJACC, la marque (phonétiquement nulle dans le cas précis de la 3e p sg) du Premier Argument ou Sujet dans l'aux. bipersonnel *du*: /d_i-u- \emptyset / "il_j-l_j'a", et que l'attribution éventuelle de l'indice référentiel de ce marqueur \emptyset respecte **i/i*. Enfin, *bere* est c-commandé par *Peio(k)*, qui le lie donc (si du moins l'admet (6b)).

5.2. Par contre, l'interprétation (17b) semble bien violer (16), puisque l'on a dans ce cas:

- (20) $[_{SN_i} \text{ bere}_i; [_{N_i} \text{ buru}] -a]$ "[$[_{SN_i} \text{ sa}_i; [_{N_i} \text{ tête}]]$]"

Peut-on tourner cette difficulté? D'un côté, on pourrait considérer que lorsque *bere burua* (dorénavant *b.b.*) signifie "lui-même", il s'agit en fait d'un mot unique, quoique de structure interne complexe. Or on sait que la structure interne des mots est en principe inaccessible aux règles "syntaxiques". Mais s'il est vrai, de ce point

de vue, que *b.b.* n'est alors susceptible d'aucune complémentation adjectivale ou autre, il faut noter que le nombre (sg ou pl) du possesseur va faire varier l'expression anaphorique. En basque ancien, c'était *burua* qui se mettait au pluriel (en *-ak*, la marque de l'absolutif pl étant identique à celle de l'ergatif sg), comme en (21b), alors qu'aujourd'hui, *burua* reste au sg, mais *bere* devient *beren* (21c):

- (21) a. *bere burua saldu du* c. *beren burua saldu dute*
 vendu il-l'a ils-l'ont
 "il s'est vendu/trahi" id.
 b. *bere buruak saldu dituzte*
 ils-les-ont
 "ils se sont (chacun) trahis"

Rappelons de plus que l'expression anaphorique globale varie aussi, par l'intermédiaire de son Spécifieur, en fonction de la personne du référent ou possesseur: les ex. (12) en sont une illustration.

D'un autre côté, et toujours quand *b.b.* est globalement anaphorique, on pourrait considérer que *buru* n'a pas de contenu lexical propre, et ne peut donc avoir aucun indice référentiel particulier. Comme il est difficile d'admettre que *bere* soit le constituant principal de l'expression entière, on peut alors poser que ce terme, contrairement aux apparences, n'est pas lui-même anaphorique, mais fonctionne comme un *Quantificateur anaphorisant*, conférant le trait [+ Anaphorique] à *buru*.¹²

5.3. Les faits résistent malheureusement à ces deux hypothèses. Considérons en effet:

- (22) a. **bere etsaia da Peio* c. *haren etsaia da Peio*
 **bere ennemi-abs il-est P.-abs* "Peio₁ est son₂ ennemi"
 b. *bere buruaren etsaia da Peio* [*haren* est pronominal,
 b.b.-gén cf. (18)]
 "Peio est son propre ennemi"

Dans les dialectes qui nous préoccupent ici, une construction comme (22a) n'est jamais acceptable (voir 7.1., pour des précisions dialectales). Or on peut supposer que dans les phrases copulatives-équatives, il y a coindexation entre le SN Sujet (cf. (9c)) et le SN attribut. *Peio* étant le seul lieu possible ici, la contrainte **i/i* serait violée, car le Spécifieur *bere* et le mot principal *etsaia* se retrouveraient avec le même indice (on sait que les phrases radicales constituent toujours une catégorie de liage, qu'elles offrent ou non un SUJACC à l'Anaphore -cf. 10.2.). L'agrammaticalité de (22a) est donc tout à fait normale. Par contre, le caractère acceptable de (22b) fait problème. En effet, si *bere burua(ren)* devait, d'après les hypothèses formulées ci-dessus, fonctionner comme un élément anaphorique à l'intérieur du-

(12) Cf. J.-C. Milner (1984), qui cite Aoun 1981. Dans leur perspective, les possessifs anglais sont neutres quant à l'opposition [+ Anaphorique] - [+ Pronominal], mais se voient conférer la première valeur quand *-self* leur est adjoit. Il en irait de même pour *l'un* qui anaphoriserait ainsi *l'autre* dans les expressions "l'un (Prép.) l'autre".

quel la contrainte (16) n'aurait pas lieu de s'appliquer, ce constituant devrait être globalement affecté du même indice que *bere* dans (22a), si bien que **i/i* serait violée à l'échelon supérieur du SN maximal, rendant, contrairement aux faits, (22c) agrammatical. Il faut donc admettre que *buru(a)* possède un indice référentiel autonome en Structure-S, au contraire de *bere*. En conséquence, on peut représenter (22b) comme suit:

(23) $[_{SN_1} [_{SN_2} bere_1 [_{N_2} buru] -a] ren [_{N_1} etsai] -a] da_1 Peio_1$

La contrainte très générale A/A qui prévoit que toute règle (interprétative ou autre) ne peut s'appliquer qu'à la catégorie syntaxique maximale X_i lorsqu'une catégorie identique X_i est enchâssée dans X_j joue ici un rôle décisif: **i/i* ne concerne pas les rapports de coréférence éventuelle entre *bere* et le SN maximal *b.b.-ren etsaia*, mais seulement ceux que l'on pourrait établir (ou rejeter) entre *bere burua-ren* et le SN maximal SN_1 , *bere* étant X_i et *bere burua-ren* X_j .¹³

Cette analyse est confirmée par l'acceptabilité d'exemples comme les suivants, tout à fait parallèles:

- (24) a. *bere etsaiaren etsaia da Peio*
 ennemi-gén enn.-abs il-est P.-abs
 "Peio est l'ennemi de son ennemi"
 b. *bere nagusiaren etsaia da*
 maître-gén
 "il est l'ennemi de son maître"

Ici en effet, la contrainte A/A impose que (16) s'applique à l'indexation comparative de *bere etsaiaren* "de son (propre) ennemi" ou de *bere nagusiaren* "de son (propre) maître" et du SN maximal qui contient ces expressions, et l'on a bien les indexations analogues:

(25) $[_{SN_1} [_{SN_2} bere_1 [_{N_2} etsai/nagusi] -a] -ren [_{N_1} etsai] -a] da_1 Peio_1/pro_1$

6.1. On le voit, la structure interne de l'Anaphorique réfléchi argumental pose des problèmes qui se renvoient les uns aux autres: ou bien *b.b.* viole **i/i* —mais les faits exposés ci-dessus semblent indiquer que ce n'est pas le cas— ou bien l'attribution des indices référentiels (ou la vérification d'une bonne coindexation d'un point de vue interprétatif) ne relève pas du niveau appelé Structure-S, contrairement aux hypothèses les plus couramment admises en GGT: il faut bien, semble-t-il, admettre que *b.b.* ou *elkar* sont des SN autonomes en syntaxe, ce que sou-

(13) Le fait que *bere* fonctionne toujours de manière adnominale, au contraire de *bere burua*, dont les emplois adnominaux sont relativement marginaux, n'empêche pas pour autant le premier de partager avec le second le trait [+N]. Par ailleurs, l'interprétation nécessairement disjointe de *Peio* et *haren* dans (22c) confirme l'hypothèse que les structures équatives ont pour effet de coindexer les Sujets et les prédicats nominaux: si ce n'était pas le cas, /d,-a/ "il,-est" donnerait un SUJACC au Pronominal *haren*, et rien n'interdirait la coindexation de ce terme avec *Peio*, ce qui contredirait le Principe B de la théorie du liage (ou sa variante, le "Principe de Pica", (43), en 9.1.).

ligne par ailleurs le marque morphologique intraverbale *d-* dans *d-u-gu* “nous l’avons” en (8a) ou dans *d-aki-o-n* “qu’il lui soit” dans (10c). Vient de plus renforcer cette thèse le fait que les formes conjuguées pluripersonnelles n’admettent pas de marqueurs qui se coréfèrent. Ainsi, les ex. (26) sont acceptables, mais pas (27a), tandis que (27b) n’a jamais le sens “il s’est vu”:

- (26) a. *ikusi dugu* (guk) (Peio)
 vu nous-l’avons nous-erg P.-abs
 “(nous,) nous l’avons vu (, Peio)”
 “nous l’avons vu (, nous, Peio)”
 b. *ikusi gaitu* (gu) (Peiok)
 vu il-nous-a nous-abs P.-erg
 “il nous a vus (, nous, Peio)”
- (27) a. **ikusi gaitugu* (guk) (gu) b. *ikusi du* “il l’a vu”

Selon que “nous nous sommes vus” est de valeur réciproque ou réfléchie, on a en effet respectivement:

- (28) a. *elkar ikusi dugu* (guk) [= (8a)]
 b. *g(e)ure burua ikusi dugu* (guk)¹⁴
 nous-même[s]-abs vu nous-l’avons (nous-erg)

Il est indéniable ici que les expressions *elkar* et *g(e)ure burua* sont traitées en morphosyntaxe comme des constituants autonomes de 3e p sg, ce qui contredit donc bien l’hypothèse qu’au niveau S l’on doive, ou même puisse, les considérer comme des éléments référentiellement identiques à leur lieu, de 1e p pl.

En conclusion, il faut donc poser (provisoirement) les principes suivants en plus du Principe A de la théorie du liage:

- (29) a. Les Anaphores Nominales ou Argumentales basques fonctionnent syntaxiquement comme des SN autonomes;
 b. leur interprétation référentielle (attribution ou vérification de coindexation) est limitée par les contraintes suivantes:
 I. elles ne peuvent être liées par un argument qui leur soit inférieur dans la hiérarchie actancielle (9b);
 II. elles doivent être c-commandées par leur lieu à quelque niveau de représentation.

(14) Il existe aussi des structures superficiellement intransitives du type *ikusi gara* litt. “vu nous-sommes”; “nous nous sommes vus”, de valeur soit réfléchie soit réciproque; voir Rebuschi (1982/84, chap. VI) sur cette question.

Par ailleurs, Axular distinguait entre possessifs réfléchis (ou Anaphoriques) et non-réfléchis (ou Pronominaux) à toutes les personnes. Depuis, la distinction s’est perdue pour les 1es et 2es personnes, si bien que l’on a en fait aujourd’hui *gure* (anciennement Pronominal) *burua* pour “nous-mêmes” dans la langue courante, en dépit des efforts de l’Académie basque pour réintroduire les formes anciennes. Dans les dialectes parlés en Espagne, la situation est différente, car si certains parlars opposent encore des formes comme *gere* (< *geure*) à *gure* par ex., le critère de choix est d’ordre textuel et discursif plutôt que syntaxique (phrastique). Il en va de même en ce qui concerne l’emploi de *bere* v. *haren* dans ces dialectes, cf. la note 20, ex. (D).

Le principe (b-I) est clairement sémantique: selon le modèle précis adopté, il peut renvoyer soit à la “Structure Lexicale” de K. Hale, déjà citée, soit à l’*output* de la composante sémantique qui interprète les fonctions syntaxiques en termes de (θ)-rôles. Le principe (b-II) peut par contre relever soit de la Structure-S, soit de la composante sémantique qui traite de la portée (*scope*) de certains éléments, à savoir, de la “Forme Logique”. Nous allons examiner cette question maintenant.

6.2. Il existe, en basque comme dans d’autres langues, une classe de prédicats appelés techniquement “Verbes-ponts”, qui ont la propriété d’effacer la frontière-limite P’ de leur complément phrastique, ce qui a pour effet, en anglais par ex., de permettre le gouvernement (la rection) de certains sujets de phrases non conjuguées. En basque, l’effet est d’éviter le blocage de certains mouvements, contraints selon les hypothèses développés ici et dans Rebuschi (1984a/-b), par la condition de Subjacence. Un ex. de Verbe-pont est fourni par le verbe complexe *uste izan/ukan* “croire”, litt. “croyance avoir”, qui admet donc que l’élément rhématique ou focal de la complétive vienne occuper la position F immédiatement à sa gauche. On comparera à cet égard (30b), acceptable, et de sens identique à (30a), à l’agrammatical (5c) ou (d):

- (30) a. *uste dut* [_P[_F *oinez*] *etorri dela*]
 “croyance je-l’ai à-pied venu qu’il est
 je crois qu’il est venu à pied/que c’est à pied qu’il est venu”
 b. [_F *oinez*] *uste dut* [_P [_F *t*] *etorri dela*]
 “c’est, je crois, à pied qu’il est venu”¹⁵

A cet égard, il est remarquable de noter que les Anaphores Nominales *b.b.* et *elkar* peuvent aussi occuper dans ce cas la position F de la matrice, comme en témoignent les paraphrases suivantes:

- (31) a. *uste dut* [_P [_F *oinez*] *etorri dela*]
 croyance je-l’ai à-pied venu qu’il est
 “je crois qu’il est venu à pied/que c’est à pied qu’il est venu”
 b. [_F *bere buruaz*] *uste dut* [_P [_F *t*] *mintzatu dela*]
 “c’est, je crois, de lui-même qu’il a parlé”
 c. *uste dut* [_P [_F *elkarrez*] *mintzatu direla*]
 récipro-inst qu’ils sont
 “je crois qu’ils ont parlé l’un de l’autre/les uns des autres”

(15) En dépit de la traduction française, *uste dut* ne doit pas être considéré comme une incise: la forme verbale fléchie *dela* est explicitement une forme subordonnée (complétive), celle de *da* en l’occurrence.

Par ailleurs, la réalité (interne au modèle) de l’effacement de la frontière P’ se trouve corroborée par le fait que si un mot instancie la place de COMP, le mouvement de F enchâssé à F matriciel est impossible:

(A) *uste dut* [_P [_{COMP} *ezen*] [_P [_F *oinez*] *etorri dela*]]
 que

(B) * [_F *oinez*] *uste dut* [*ezen*] [_F *t*] *etorri dela*]]

Enfin, pour simplifier la présentation, je ne note ni la trace *t* à droite du V de la subordonnée du complément promu en position F (toujours dans la subordonnée) ni le *pro* Sujet du verbe de cette même proposition.

- d. [_Felkarrez] uste dut [_P [_Ft] mintzatu direla]
 “c’est, je crois, l’un de l’autre/les uns des autres qu’ils ont parlé”

Il apparaît donc clairement à nouveau que la Structure-S n’est pas pertinente pour l’interprétation de ces Anaphores. Or il faut bien rendre compte à la fois de l’acceptabilité de (31) (b) et (d), où ces Anaphores ne sont c-commandées par aucun terme nominal, et de l’inacceptabilité de (4c) où *elkar*, selon l’analyse syntagmatique adoptée ici, est dans la même situation; de plus, dans les deux cas de figure, la trace *t* laissée par le mouvement de l’Anaphore est c-commandée, comme le montre cette reprise de (4c):

- (32) * [_{P₁} [_T elkar₁] [_P [_F haiek₂] ikusi d₁-u-te₂ t₁ t₂]]

Il suit de là que, contrairement à l’hypothèse émise au § 2., l’impossibilité pour les Anaphores Nominales d’occuper une position de Topique ne relève pas en fait de la Structure-S, mais d’un niveau de représentation où la portée des éléments, on l’a dit, joue un rôle décisif: dans le cadre théorique adopté ici, il ne peut manifestement s’agir que de la Forme Logique. Il faut donc reprendre (29) en précisant maintenant le niveau de représentation requis pour (b-II):

- (33) Les Anaphores Nominales basques sont soumises aux principes suivants:
- a. elles fonctionnent de manière autonome en Structure-S (ou niveau de représentation morpho-syntaxique);
 - b. elles doivent avoir pour antécédent un Argument qui possède un θ -rôle supérieur au niveau de la Structure Lexicale (ou niveau de représentation des rôles sémantiques);
 - c. elles doivent également être liées au niveau de la Forme Logique.¹⁶

Or il ne fait guère de doute que si (33a), justifié par nos analyses de (22) et (26) à (28), est une contrainte spécifique au basque (ou, plus généralement, soumise à variation paramétrique), (33b) et (c) sont par contre des “universaux” découlant probablement d’invariants plus profonds (voir la note 16). La question se pose donc de savoir dans quelle mesure (33a) peut être rattaché à d’autres propriétés typologiques du basque, et en particulier à l’absence de SV dans cette langue.

En fait, cette absence, considérée jusqu’ici comme la propriété définitoire des langues non-configurationnelles (cf. (14)), découle d’une option paramétrique beaucoup plus générale ou abstraite, que K. Hale (*op. cit.*) a décrite dans termes proches des suivants (plus explicites):

(16) Dans le modèle énonciatif développé par A. Culioli, où la distinction entre divers niveaux de représentation n’a pas de sens, les points (b) et (c) se ramènent à la simple constatation suivante: les Anaphores Nominales ne peuvent être ni repère prédicatif ni repère énonciatif d’une lexis quelconque, constatation qui doit en fait pouvoir se dériver de principes plus fondamentaux liés à la théorie du “repérage” linguistique: cf. à cet égard Culioli (1976 & 1982).

- (34) a. Dans les langues configurationnelles, le Principe de Projection est valide pour la paire de niveaux de représentation/Structure Lexicale-Structure Syntagmatique/;
- b. dans les langues non-configurationnelles, le Principe de Projection n'est pas valide pour cette paire.

La supériorité du Sujet défini sémantiquement en (9c) ne vaut donc, dans les langues non-configurationnelles, que pour la Structure Lexicale, ce qui justifie (33b) (en ce qui concerne l'objet de cette étude: bien sûr, il existe bien d'autres secteurs "hypersyntaxiques" dans lesquels cette supériorité se manifeste également), et permet de prédire, une fois associée à (34b), qu'elle ne se manifeste *pas nécessairement* en (morpho-)syntaxe, d'où les options offertes par (14b), et quelques propriétés particulières supplémentaires du basque permises par la conjonction de ces options, propriétés que nous allons examiner maintenant.^{17, 18}

2.^e Partie. Les Anaphores Adnominales ou Non-Argumentales

7.1. Il a été dit au § 5.1. qu'une expression comme *bere burua*, lorsqu'elle signifie "sa₁ propre tête₂", a des propriétés syntaxiques différentes de la même expression fonctionnant comme Anaphore nominale globale ("lui-même", "se" réfléchi). Je vais illustrer cela en approfondissant la description des SN et SP qui contiennent un possessif ou Spécifieur réfléchi. Cependant, une précision concernant les dialectes est absolument nécessaire auparavant, car si les données exposées dans la 1e Partie relèvent presque toutes du "basque commun", celles qui vont suivre doivent être comprises

(17) Un exemple particulièrement frappant de la non manifestation de la supériorité du Sujet en (morpho-)syntaxe basque est fourni par le fait qu'il *n'est pas* le constituant obligatoire de l'énoncé: c'est le SN absolutif, éventuellement vide (*pro*) qui seul en effet doit toujours être minimalement représenté dans les phrases conjuguées, qu'il corresponde au Sujet (phrases intransitives) ou au complément (phrases transitives). Considérons ce dernier cas, qui est le seul pertinent. On notera d'abord que (A) a deux interprétations distinctes, (B) et (C):

(A) jaten du *pro-k pro* (B) "il le/en mange". (C) "il mange".
mangeant il-l'a

On voit donc que *pro* (absolutif) peut être soit défini, soit indéfini (de référence "arbitraire"), tout comme PRO en français ou en anglais. Mais *pro-k* (*pro* à l'ergatif) est nécessairement défini: (A) ne peut jamais signifier "on mange", avec Sujet et Objet tous deux arbitraires. Pour rendre ce sens, on recourt à:

(D) jaten da *pro*
mangeant il-est

qui, à son tour, a aussi deux interprétations:

(E) "ça₁ se₂ mange" (*pro* est alors défini et épelable par un pronom).
(F) "on/des gens mange(nt)".

En clair, c'est le mangé, et non le mangeur, qui doit être obligatoirement marqué dans la phrase, ne serait-ce que minimalement, par recours à *pro* arbitraire et à la marque de 3e p sg absolutive dans la forme verbale fléchi. De toute évidence, cette propriété est liée à l'option "construction ergative" ouverte par (14b), ce choix dérivant, on l'a vu, de (34b).

(18) Il faut laisser à des recherches ultérieures le soin de démontrer (éventuellement) que (33c) est également un universel, et est donc valable pour *toutes* les langues non-configurationnelles, quel qu'en soit le (sous-)type; en effet, le modèle génératif ne relie pas directement la Structure Lexicale et la Forme Logique; donc, si en fonction de (34b) la représentation syntaxique ne traduit pas la supériorité du Sujet en Structure-S dans certaines langues, on ne voit guère comment la Forme Logique, élaborée à partir de cette dernière, devrait malgré tout manifester cette supériorité - à moins d'en poser indépendamment la nécessité, ce qui apporte alors une certaine redondance, certainement inutile, dans le modèle. On voit ici tout l'intérêt qu'apportent les hypothèses culioliennes auxquelles il a été fait allusion dans la note 16.

comme se rapportant à un usage navarro-labourdin restreint ou classique, tel qu'il se manifestait chez un auteur comme P. de Axular (cité à la note 5), et tel qu'il se manifeste et se vérifie encore aujourd'hui chez certains bascophones originaire du nord de la Bidassoa (Navarre, Labourd, Soule). Concrètement, la question qui se pose est celle de l'élargissement des contextes dans lesquels le gén. Anaphorique *bere* peut et/ou doit apparaître au lieu du génitif Pronominal (et fondamentalement déictique) *haren* (cf. (17) & (18)). Cet élargissement peut-être dû, chez certains locuteurs du Pays basque nord, à l'influence des dialectes parlés en Espagne —mais on ne fait là que reculer géographiquement le problème: il s'agit plus probablement et plus directement des relations abstraites qu'entretiennent expressions réfléchies, emphatiques et topicalisantes dans de nombreuses langues, questions passionnantes sur lesquelles il faut reconnaître que la théorie générative n'a sans doute pas grand-chose à dire, et que je laisserai donc de côté ici. Plus spécifiquement, la variété de basque qui va être décrite ici sera celle dans laquelle l'usage de *bere* est *maximalement restreint*, et celui de *haren*, corrélativement *maximalement étendu*.

7.2. On a donc vu *supra* deux limitations concernant la position des Anaphores Nominales: elles ne peuvent être ni topicalisées, ni titulaires du θ -rôle supérieur ou de la fonction de Sujet, ou plus généralement d'un θ -rôle supérieur à celui de leur lieu. Or ces deux restrictions sont sans effet sur les SN (ou SP) qui contiennent un possessif réfléchi: (35a) montre que *bere* peut être dans un SN topicalisé, et (35b) que ce SN topicalisé peut même déplacé en position T d'une phrase matrice dont le prédicat n'est pas un verbe-pont (cf. (5a-b)), le lieu de l'Anaphorique (qu'ils s'agisse d'un clitique sous FLEX ou d'un SN vide ou plein coindexé avec un élément nominal ACC sous FLEX) ne c-commandant cet Anaphorique dans aucun des deux cas:

- (35) a. $\left\{ \begin{array}{l} \text{bere} \\ * \text{haren} \end{array} \right\}$ aldetik, oinez etorri da Peio/*pro*
côté-abl à-pied venu il-est P.-abs/*pro*-abs
"de son₁ côté, Peio₁/il₁ est venu à pied"
- b. $\left\{ \begin{array}{l} \text{bere} \\ * \text{haren} \end{array} \right\}$ aldetik, oroitzen naiz [oiniez etorri dela (Peio)]
souvent je-suis qu'il est
"de son₁ côté, je me souviens que c'est à pied qu'il₁ est venu (,Peio₁)"

(35a) ne montre pas directement que la position T décrite par (6a) c-commande le reste de l'énoncé sans que la réciproque soit vraie. Par contre, dans (35b), on a bien d'une part un verbe conjugué (*naiz*) dans la matrice, et d'autre part une forme explicitement subordonnée de l'aux. *da*, *dela*, dans la proposition enchâssée qui contient le (co-)réfèrent de *bere*. Pour que ce dernier terme soit interprétable, il lui faut un SUJACC (SUJET accessible: cf (15)) définissant sa catégorie de liage, et pour qu'il soit correctement interprété, il lui faut de plus un lieu qui le c-commande. Ceci signifie clairement que l'interprétation de *bere* ne peut se faire qu'à un niveau de représentation de la phrase distinct de la Structure-S, à savoir, un niveau de re-

présentation où *bere* serait c-commandé et par ACC dans FLEX (*dela*) et par *Peio* (ou *pro*) —si le SUJET *d-* dans *dela* n'est pas un clitique pouvant servir de lieu.

En d'autres termes, force est de reconnaître l'existence d'un niveau de représentation, la Structure Profonde, d'où l'on dériverait les Structures-S par application de la transformation "Déplacer α " (la seule transformation admise aujourd'hui par la GGT), mais, surtout, où les principes de la théorie du liage devraient s'appliquer, en basque du moins.¹⁹ Compatibles avec les données et cette hypothèse seraient donc les deux représentations suivantes, correspondant respectivement à (35) (a) et (b) par mouvement:

- (36) a. [_P, [_T]] [_P [_F]] etorri da Peio oinez bere aldetik]]
 b. [[T] [oroiizen naiz [[T] [F] etorri dela (P.) oinez b. ald.]]]]

8. Nous avons eu recours plus haut au niveau dit Structure Lexicale pour expliquer que les Anaphores Nominales ne pouvaient être Sujet. On pourrait donc objecter ici que le recours à la Structure Profonde est inutile. Or cette objection ne tient pas: en effet, une autre propriété intéressante des SN spécifiés par *bere* est qu'ils peuvent fonctionner eux-mêmes comme Sujet ou Premier Argument, même en phrase radicale simple (ce qui serait impossible pour les SN latins spécifiés par *suus*, qui est également une Anaphore Non-argumentale, ou par leurs équivalents polonais en *swój*, par ex.). Sont ainsi grammaticaux tous les ex. suivants avec *bere*, et agrammaticaux ceux avec *haren* le remplaçant, s'il doit y avoir coréférence entre le possesseur et l'autre élément nominal (*Peio* ou *pro*):

- (37) a. Peio, { bere } txakurrak ausiki du
 { *haren } chien-sg-erg mordu il-l'a
 "Peio₁, c'est son₁ chien qui l₁'a mordu"
 b. { bere } txakurrak ausiki du Peio
 { *haren } "c'est son₁, chien qui l₁'a mordu, Peio₁"
 c. ausiki du { bere } txakurrak *pro*
 { *haren } "son₁ chien l₁'a mordu"

De façon plus générale, comme l'écrivait P. Lafitte (1962: 92, § 209): "Le [possessif] réfléchi dépend d'ordinaire du verbe à un mode personnel de la proposition où il se trouve; il se réfère à un possesseur désigné comme sujet, complément direct ou complément indirect dans la forme verbale [fléchie]" [c'est P. L. qui souligne].

Inversement, *bere* est normalement impossible s'il ne correspond pas à un terme marqué dans la FVF (forme verbale fléchie):

(19) On pourrait penser que l'existence (dans le modèle génératif) d'une Structure Profonde distincte de la Structure-S va de soi. Or il n'est rien, en ce qui concerne précisément les langues non-configurationnelles: Chomsky (1981) suggère ainsi que ces langues n'ont pas de transformations, et Hale (1983) suggère en conséquence d'éliminer le niveau de représentation dit "Structure Profonde" de leur grammaire, d'où le concept de "Structure Syntagmatique" ("*Phrase Structure*") utilisé en (34).

- (38) a. *bere txakurra hil da b. haren txakurra hil da
 chien-abs mort il-est “son chien est mort”
 c. bere txakurra hil zaio d. haren txakurra hil zaio
 il-lui-est “son₁ chien lui₂ est mort”
 id., litt. “son₁ chien lui₁ est mort”

Qui plus est, le référent doit appartenir à la même proposition conjuguée: contrairement à ce qui se passe en latin à nouveau, il est impossible de recourir à un argument ou actant, fût-il le Sujet, d'une proposition matrice pour lier (interpréter) *bere*:²⁰

(20) Dans les variétés non restreintes de navarro-labourdin, il existe deux cas typiques d'écart par rapport à l'usage restreint. Le premier consiste précisément à permettre le liage de *bere* par le Sujet d'une proposition matrice; en voici un ex. (P. Arradoy 1966: 39):

- (A) urte hortan egin zuen bere testamenta (...) garbiki
 an dém-loc fait elle-l'avait b. testament clairement
 finkatuz [nori joanen ziren BERE ontasunak]
 réglant qui-dat aller-fut (qu')ils-étaient b. richesse-p-abs
 “cette année-là, elle fit son testament, en fixant clairement [à qui iraient ses biens]”

(Le fait de savoir si le Sujet extérieur à la phrase intransitive conjuguée qui contient la deuxième occurrence de *bere* (en capitales) est un PRO Sujet de *finkatuz*, ou le pro Sujet de *egin zuen* est sans importance ici; voir la 4e partie sur ces questions.)

L'autre écart est représenté par les structures nominales coordonnées de type [SN₀ [SN₁] & [SN₁ Poss N]]

avec coréférence objective entre SN₁ et le Spécifieur Poss de SN₂. Dans l'usage restreint, *haren* (le Pronominal) est de rigueur, puisque ce n'est pas SN₁ en tant que tel qui est représenté par le matériel ACC dans la flexion verbale: cf. pour cet usage restreint (B), de D. Landart (1981: 119). Dans l'usage non restreint par contre, *bere* est employé, surtout quand le référent du SN₁ est senti comme *dominant sémantiquement* le ou les élément(s) décrit(s) par SN₂; l'ex. (C) qui illustre ce principe est dû à un membre de l'Académie Basque (P. Xarriton 1981: 5):

- (B) ez gaituzte naski, ez Inchauspek ez eta HAREN kidekoek lagunduko
 nég. ils-nous-ont certes nég Inchaupé-erg nég et ses[+ Pron] associé-pl-erg aider-fut
 “certes ni Inchaupé, ni ses, acolytes ne nous aideront”
 (C) zortzi antzerki lan kondatu ditugu [[Daniel Landartek eta [BERE taldeek
 huit théâtre travail-abs compté nous-les-avons D. Landart-erget b. troupe-pl-erg
 aurkeztu dizkigutenak
 présenté ils-nous-les-ont-rel-pl-abs
 “nous avons compté huit pièces de théâtre que D. L. et ses troupes nous ont (déjà) jouées”

De tels phénomènes, qui méritent un examen approfondi, semblent indiquer que c'est la définition même du domaine de liage qui doit être remaniée selon les deux variétés de basque navarro-labourdin décrites: voir encore à ce sujet les notes 23 et 29.

En ce qui concerne les dialectes parlés en Espagne, la situation est toute différente, comme cela a été dit en 7.1.: *bere* y est en effet systématiquement utilisé lorsque le Spécifieur dénote la personne au sujet de laquelle le texte se construit. En voici un ex. assez long, qui permettra de vérifier que si le basque du Nord est (relativement) “orienté vers le Sujet”, celui du Sud est, de ce point de vue, nettement plus “orienté vers le Topique”, pour paraphraser l'expression de Li & Thompson (1976), qui opposent entre autres des “Subject-Prominent Languages” et des “Topic-Prominent Languages”. Le texte est de J. San Martin, également membre de l'Académie basque (1961: 13); pour en écourter la présentation, je ne note pas le mot-à-mot, mais souligne simplement les usages de *bere* conformes à l'usage (restreint ou non) du Nord, et utilise des capitales pour indiquer ceux qui y sont absolument exclus.

- (D) Antzuolan bakardade aundian bizi izan zan Antero. BERE (1) ideak orduango Bergaran ez ba-ziran ontzat artzen, Antzuola etzan izan erri obeagoa. Berak jenio zital xamarra omen zuan eta BERE (2) emaztea ere ez omen zetorren zearo bat. Aurrerantzean etzuan Anterok *bere* (3) buruarentzat, eta batez ere *bere* (4) gogoarentzat, pakerik arkitu. Ingurukoak etzizutzen BERE (5) ideak ongi ulertzen. Baña, *bere* (6) bakardadea ezititze alde edo, zartzarora, literaturari ekin zion txolarte libreetan. Orduan idatzi zituen *Patxiko Txerren* eta beste lanen batzuek. Tamalez, BERE (7) eriotza ondoren, beste idazlanak BERE (8) senideak erre zituzten.

“Antero vécut très solitairement à Anzuola. Si SES (1) idées n'étaient guère acceptées dans le Vergara d'alors, Anzuola ne fut pas un meilleur lieu. Il avait paraît-il un assez mauvais caractère, et SA (2) femme n'était sans

- (39) *Peiok [bere txakurra hil dela] erran daut
 P.-erg qu'il-est dit il-me-l'a
 "Peio m'a dit que son chien est mort"

9.1. Notons cependant que la substitution de *haren* à *bere* dans (39) donne un résultat douteux: la référence disjointe entre *Peio(k)* et *haren* paraît plus naturelle que leur coréférence: cf. (40); mais ceci est peut-être dû à la possibilité qu'a le basque d'employer malgré tout *bere*, en utilisant une construction du type (38c), c'est-à-dire (41a):

- (40) a. Peiok [*haren* txakurra hil dela] erran daut (cf. (38))
 b. ?"Peio₁ m'a dit que son₁ chien est mort"
 c. Peio₁ m'a dit que son₂ chien est mort"
- (41) a. Peiok [bere txakurra hil zaiola] erran daut
 qu'il-lui-est
 "Peio₁ m'a dit que son₁ chien «lui₁» est mort"
 "Peio₁ m'a dit que son₂ chien «lui₂» est mort"

L'existence de deux interprétations distinctes pour (41a) pourrait faire penser que l'explication fonctionnelle proposée n'est pas vraiment opératoire, puisque la seule coréférence obligatoire est entre *bere* et le *-o-* datif de *zaiola* ou le SN vide (pro) également datif qui lui correspond dans la proposition enchâssée: ces deux éléments Pronominaux "co-superscrits" sont libres dans leur catégorie de liage, la phrase enchâssée conjuguée, et *peuvent* donc simplement avoir un élément coréférentiel dans la matrice (Principe B).

On peut cependant soutenir l'approche fonctionnelle, mais en la développant et en l'appuyant sur deux hypothèses plus spécifiques, l'une propre à la théorie du liage en général, et l'autre plus particulière à la grammaire basque.

La première est celle, proposée indépendamment par Chomsky, exprimée par (42) et dont la traduction est de P. Pica (1984a); j'y ajoute immédiatement (43) qui, selon le même auteur, remplace avantageusement le Principe B de la théorie du liage rappelé à l'instant:

- (42) "Avoid Pronoun": éviter un pronom autant que faire se peut.
 (43) Un pronom X ne doit être libre dans sa catégorie gouvernante Y que ssi il existe une anaphore Z pouvant être employée à la place de X dans Y (p. 126).²¹

(Le mot "pronom" doit bien entendu se comprendre ici comme "Pronominal".)

doute pas toujours d'accord [avec lui]. Comme les années passaient, Antero ne trouva de paix ni pour même [litt. *sa* (3) tête] ni pour *son* (4) esprit. Les gens du voisinage ne comprenaient pas bien *ses* (5) idées. Mais, en approchant de la vieillesse, probablement pour adoucir *sa* (6) solitude, il se mit à [faire de] la littérature dans *ses* [litt. Ø-les] moments libres. C'est alors qu'il écrivit «P. Tx.», et quelques autres ouvrages. Malheureusement, après *sa* (7) mort, *ses* (8) parents brûlèrent les (= *ses*) autres écrits".

(21) (43) évite ainsi que fr. *me, te...* soient des exceptions à la théorie du liage dans les constructions réfléchies, ou que *his* dans angl. *he, read his_{1/2} book* soit traité comme soit un Anaphorique soit un Pronominal selon l'interprétation, position évidemment circulaire. Je reviendrai sur ce principe de Pica plus loin.

Malgré tout, pour simplifier l'exposition, j'utiliserai parfois par la suite le Principe B de Chomsky au lieu de (43), lorsque rien d'important ne sera en jeu.

(43) n'a pas d'incidence directe sur l'opposition entre (40a) et (41a), mais peut cependant indiquer pourquoi l'évolution du basque se fait dans le sens d'un élargissement de l'Anaphorique *bere* plutôt que de son rétrécissement: cf. l'évolution de latin *suus* et la note 20.

En tout état de cause, (42) ne favorise pas seulement le caractère non marqué du phénomène dit "*pro-drop*" (pronoms personnels phonétiquement vides) par ex., mais semble aussi permettre de comprendre pourquoi (41a) est préféré à (40a) quand l'interprétation (b) est recherchée: un Pronominal est utilisé dans (40a), et un Anaphorique dans (41a).

9.2. Une difficulté subsiste cependant: un principe fonctionnel comme (42) ne peut guère être censé faire "préférer", donc *choisir en performance*, tel modèle syntaxique de phrase plutôt que tel autre, à moins qu'il ne s'agisse, en dernière analyse, de ce qui pourrait bien être un exemple de remise en cause de la distinction entre compétence et performance, question dont ce n'est pas le lieu ici de débattre.

Mais il existe un autre principe que le basque manifeste dans un large éventail de constructions apparemment très diverses, et que l'on peut exprimer comme suit:

(44) Repérer autant que faire se peut.

La notion de repérage est empruntée aux travaux d'A. Culioli (1976, 1982). En termes plus concrets et générativistes, on pourrait reformuler (44) en:

(45) Utiliser de préférence des structures grammaticales dans lesquelles un nombre maximal de coindexations est possible.

Une justification détaillée de ce principe ne peut se faire ici: je noterai donc simplement quelques exemples qui l'illustrent:

A) Bien que des constructions comme (46a) soient acceptables, des paraphrases du type (46b) semblent toujours plus idiomatiques:

- (46) a. ene txakurra hil da
 mon chien-abs mort il-est
 "mon [+ Pron.] chien est mort
 b. ene/ne(u)re txakurra hil zait
 mon il-m'est
 id., litt. "mon chien m'est mort" (cf. (41))

(sur *ene/nere* s'opposant à *neure*, voir la note 14.)

B) Avec des prédicats statiques, le possesseur sera souvent marqué par un ergatif:

- (47) a. haien semea apeza da
 leur fils-sg-abs prêtre-sg-abs il-est
 "leur [+ Pron.] fils est prêtre"

- b. (beren) semea apeza dute
 ils-l'ont
 id., litt. "ils [*pro*, *erg*] ont le/leur [+Anaph.] fils prêtre"
 (Lafitte, *op. cit.*)

(Faut-il insister sur l'opposition entre le Pronominal *haien* en (a) et l'Anaphorique —qui alterne avec \emptyset — en (b)?)

C) Ce type d'*implication des personnes* peut s'étendre aux énonciateurs, comme dans les paires suivantes:

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| (48) a. nor zara? | b. nor zaitut? |
| qui abs vous-êtes | je-vous-ai |
| "qui êtes-vous?" | id., litt. "qui vous ai-je" |
| | (Lafitte, <i>ibid.</i>) |
| (49) a. hau eri da | b. hau eri dugu |
| celui-ci-abs malade il-est | nous-l'avons |
| "celui-ci est malade" | id., litt. "nous avons celui-ci |
| | [de/qui est] malade" |
| (50) a. etxean dago | b. etxean daukagu/daukazu |
| maison-loc il reste | id., litt. "nous le tenons/ |
| "il reste à la maison" | vous le tenez à la maison" |

D) Qui plus est, ce repérage entre énoncé et énonciateurs s'est même grammaticalisé, quand la relation du locuteur à l'interlocuteur est familière et s'exprime par le tutoiement: une fois le tutoiement choisi pour référer à l'interlocuteur comme actant, une marque de 2 p sg doit apparaître dans la FVF même quand il n'est plus interprétable comme un Argument, et qu'aucun pronom ne peut donc être utilisé pour le marquer dans la construction:

- (51) etor bahendi ni ere etor nintekek [*ninteke]
 venir-rad si-tu-hypoth moi-abs aussi je-cond.+tut.
 "si tu venais, moi aussi je viendrais"

Ici, la forme aux. du conditionnel *nintekek* est pourvue d'un suffixe de 2e p sg masc, et son absence (*ninteke*, forme dite neutre) rendrait l'ensemble de l'énoncé (51) inacceptable, bien que chacune des deux propositions soit, vue indépendamment, bien construite. (Pour plus de détails sur ces constructions implicatives et allocutives, voir Rebuschi 1981 et 1982/84, chap. VIII & IX).

(E) Enfin et surtout, la conjugaison pluripersonnelle (qui va jusqu'à incorporer trois marques personnelles distinctes d'Arguments, plus éventuellement celle de l'interlocuteur tutoyé, comme en (52)), peut aussi être considérée comme un effet conjugué de (14b) et de (44) ou (45):

- (52) guk bi anaiei liburuak eman zizkiekagu
 nous-erg deux frère-pl-dat livre-pl-abs donné nous-les-leur-
 avons + tut.
 “nous avons donné les livres aux deux frères”

(Sur les rapports entre marques allocutives — ou de tutoiement — et théorie du liage, voir la note 37.)

9.3. Nous pouvons maintenant revenir à (40)-(41): d’après (45), qui est sans doute plus naturel en basque que dans d’autres langues, et représenterait donc un nouveau “paramètre”, (53b) ci-dessous sera toujours au moins aussi bon que (53a):

- (53) a. Peioren txakurra hil da
 Peio-gén chien-sg-abs mort il-est
 “le chien de Peio est mort”
 b. Peiori (bere) txakurra hil zaio
 P.-dat il-lui-est
 id., litt. “à Peio, le/son chien lui est mort”

Or (42), qui reste apparemment un “universel”, *ne peut pas* expliquer le caractère plus idiomatique de (53b) par rapport à (53a): ici, c’est le principe plus spécifique (44/45) qui est déterminant, si bien que, d’une part, on ne peut pas considérer ce dernier comme dérivant de (42) et que, d’autre part, il faut admettre que la préférence pour (41a) contre (40a) s’explique par la *convergence* de ces facteurs “fonctionnels” distincts.

Rappelons cependant que l’interprétation (b) de (40a) reste possible à la limite, puisque (45) ne saurait représenter qu’une tendance, et que d’autre part la variété de basque décrite utilise maximale-ment les Pronominaux et minimale-ment les Anaphoriques (dans un contexte fixe donné).²²

10.1. Nous avons vu au § 7. que les SN dont le Spécifieur était un Anaphorique pouvaient être topicalisés, et au § 8. qu’ils pouvaient être Sujet ou Premier Argument. Il est sans doute utile d’ajouter, avant de reconsidérer la définition du domaine de liage des Anaphores Adnominales, que ces SN peuvent être aussi, à la fois, topicalisés et Sujets. Ainsi, même s’il est vrai qu’un ex. comme (54) passe mal hors contexte, par contre, en contexte, (55) (où le Sujet est transitif, donc à l’ergatif), et (56) (dont le Sujet est intransitif, donc à l’absolutif) ne soulèvent aucune difficulté:

- (54) ?bere txakurrak, Peio ausiki du
 chien-sg-erg P.-abs mordu il-l’a
 “son₁ chien, c’est Peio₁ qu’il a mordu“ (cp. (37))

(22) Ce qui est corroboré par le fait que l’interprétation (b) de (40) passe beaucoup plus mal chez les basophones dont le système anaphorique est *non* restreint.

- (55) [_T geure gogoak] [_F hanbat segurantz] emaiten deraku
 notre volonté-sg-erg tant assurance-abs donant il-nous-l'a
 “notre dessein nous donne tant d'assurance” (Ax. 42/110).
- (56) zeren [_T bere gerla guztiak]... [_F hiri hartatik] sortzen
 car b. guerre tout-pl-abs ville cette-abl naissant
 zeiztela
 qu'ils/elles-lui-étaient
 “car toutes leurs₁ guerres leur₁ venaient de cette ville” (Ax. 18/68)

Notons à propos de (55) que *geure* “notre” est la forme Anaphorique correspondant au Pronominal *gure*. Or seul ce dernier existe aujourd'hui dans la langue courante (cf. la note 14): on voit à nouveau se vérifier la validité du principe de Pica (43); en effet, s'il s'était agi de 3e p., on aurait bien dans la langue actuelle, *beren gogoak* et non **haien* pour “leur volonté/esprit”; mais comme l'Anaphorique *geure* n'est plus vivant en navarro-labourdin contemporain, le Pronominal *gure* n'aurait pas besoin d'être libre dans son domaine de liage.

10.2. Revenons maintenant à la définition de ce domaine de liage des Anaphores Adnominales: comme elles doivent y être c-commandées par leur lieu, et comme les SN qui les contiennent et qu'elles spécifient peuvent être tant Sujets que Topiques, il est évident que les niveaux dits Structure Lexicale, Structure-S ou Forme Logique ne sont pas pertinents: *les Anaphores possessives Non-argumentales doivent être liées en Structure Profonde*, comme cela avait été annoncé en 7.2

De plus, on a vu qu'elles peuvent être liées par un non-Sujet, soit qu'elles appartiennent à un SN Sujet, comme dans (37), (55) ou (56), soit plus simplement qu'un terme quel qu'il soit, mais représenté dans la FVF, les lie, comme c'est le cas pour le SN datif suivant:

- (57) $\left\{ \begin{array}{l} \text{bere} \\ \text{*haren} \end{array} \right\}$ amaz mintzatu natzaio Mayi-ri/pro-ri
 mère-sg-instr parlé je-lui-sui M.-dat pro-dat
 “j'ai parlé de sa₁ mère à Mayi₁/je lui₁ ai parlé de sa₁ mère”

Ceci a pour effet de créer des ambiguïtés incontournables, bien connues de grammairiens basques:

- (58) Peiok Mayi-ri bere argazkia erakutsi dio
 P.-erg M.-dat photo-sg-abs montré il-le/la-lui-a
 “Peio₁ a montré sa_{1/2} photo à Mayi₂”

Dans de telles constructions, il n'existe aucun moyen d'indiquer si *bere* renvoie au Sujet *Peio(k)* ou au complément indirect *Mayi(ri)*, bien que, dans les variétés *non restreintes*, il y ait une certaine tendance à privilégier le Sujet comme antécédent (cf. Harymbat & Pons 1963: 172-3).

10.3. Comme il n'est pas certain que les Spécificateurs des SN soient gouvernés, reconsidérons donc la deuxième définition de la catégorie de liage vue plus haut: (13b), reprise légèrement modifiée ici comme (59), et associée à (60a) qui, au vu des exemples (39) à (41), remplace avantageusement en grammaire basque le principe (60b) proposé par Chomsky (1981):²³

- (59) X est la catégorie de liage de Y ssi X est la catégorie minimale P ou SN qui contient Y et un SUJET Z accessible à Y.
- (60) a. Toute phrase conjuguée est une catégorie de liage;
b. toute phrase radicale est une catégorie de liage.

De toute évidence (59) et (60) (a) ou (b) *peuvent* faire double emploi lorsque l'on a affaire à une phrase conjuguée (et/ou radicale) puisque *bere* doit y trouver un antécédent ou lieu, que cette phrase contienne un SUJACC ou non, mais ce n'est pas toujours le cas.

D'un autre côté, le recours à la notion même de SUJACC dans *G & B* était censé unifier trois domaines morpho-syntaxiques distincts, comme on l'a vu en 4.3. (cf. (15) et la note 10):

- (61) a. Le SUJET d'une phrase conjuguée est le morphème nominal ACC[ord] de FLEX[ion] coindexé (co-superscrit) avec le Sujet de Cette phrase;
b. le SUJET d'une phrase non conjuguée est son Sujet;
c. le SUJET d'un SN est son Spécifieur éventuel, morphologiquement au génitif et désignant le "Possesseur" du Nom principal.

Se pose donc la question, soulevée au § 4., de savoir s'il y a un seul élément "nominal" ACC dans une FVF bi-ou tri-personnelle basque, auquel cas la généralisation proposée par Chomsky resterait valable (du moins en ce qui concerne (61) (a) et (c) pour le moment), ou s'il faut reconnaître qu'il y en a jusqu'à trois: dans ce cas, l'unification suggérée serait un leurre.

Reprenons donc les trois ex. de (37), dont la Structure-P serait, d'après les hypothèses développées ici, (62):

- (62) $[_P[_T] [_P[_F] [_V \text{ ausiki}] [_FLEX \text{ d}_1\text{-u-}\emptyset] [_SN \text{ Peio}_1] [_SN \text{ bere, txakurrak}_2]]]$
 mordu il₂-l₁'a P.-abs chien₂-sg-erg
 "son₁ chien₂ a₂ mordu Peio₁"

(23) Reprenons en effet l'ex. (39): la proposition enchâssée [*bere txakurra₁ hil dela₁*] n'étant par définition pas radicale, et *bere* n'ayant pas de SUJET accessible (l'attribution de l'indice 1 du *d-* de *dela* "qu'il est", accordé avec *txakurra₁*, violant (16), car on aurait * $[_1 \text{ bere, txakurra}_1]$), (60b) devrait permettre à la phrase complète de fonctionner comme la catégorie de liage de *bere*, et d'être grammaticale: le suffixe erg - \emptyset de *daut* /*d₁* -au-t₂- \emptyset / "il₂ me₂ l₁'a" devrait être un SUJACC pour *bere*, et le Sujet ou Premier Argument *Peio(k)* devrait effectivement lier cette Anaphore, toutes choses contraires aux faits. Seul donc le remplacement de (60b) par (60a) permet de rendre compte de la situation.

Notons à cet égard que le choix entre (60) (a) et (b) pourrait bien être paramétrique: le latin se contenterait de (b), mais le polonais et le navarro-labourdin "restreint" exigeraient (a); ses variétés non restreintes se rapprocheraient de (b) également, mais d'autres facteurs, de nature plus directement sémantique, seraient aussi à prendre en compte (cf. la note 20).

Si le SUJACC doit, en fonction de (61a), être unique et correspondre à la marque \emptyset du Sujet (*bere*) *txakurrak* dans FLEX, on voit que l'attribution de son indice à l'Anaphorique *bere* violerait (16), $*i/i$: on aurait en effet [₂ *bere*₂ [*txakurrak*₂]]. En d'autres termes (62) et ses variantes (37) (a) à (c) seraient grammaticales grâce à (60a) et à l'existence, dans la phrase considérée, d'un lieu disponible (*Peio*), mais *en dépôt de* (59), si bien que l'unification que cette définition recherchait est impossible — à moins précisément de modifier (61a) de façon à reconnaître l'existence de jusqu'à trois SUJETs distincts par phrase simple conjuguée, ce qui, tout d'abord, serait une meilleure façon d'intégrer dans la grammaire du basque la donnée morphologique indiscutable que représente la conjugaison pluripersonnelle, et ensuite et surtout, permettrait de reconnaître dans le préfixe *d*₁- de FLEX dans (62) un SUJACC pour *bere*, tout comme dans le *-o-* de *natzaio* en (57) ou de *dio* en (58).

10.4. La généralisation (61a) ne tient donc pas: si tant les Anaphores Argumentales *bere burua* et *elkar* que les Anaphores Non-argumentales ou Adnominales comme *bere* doivent être liées dans une phrase conjuguée minimale (pour rester dans les cas les plus simples vus jusqu'ici), ces deux types d'éléments Anaphoriques entretiennent des relations toutes différentes aux autres constituants de la phrase. Ainsi, ce n'est pas le morphème ACC de FLEX qui est déterminant pour les premières, mais bien directement le Sujet de la phrase, en tant qu'il détermine un domaine dans lequel elles doivent se trouver, à un certain niveau de représentation, pour y être liées. Pour les secondes par contre, les morphèmes ACC de FLEX sont bien pertinents: ils déterminent un autre domaine, à un autre niveau de représentation. L'unité putative de ces deux domaines et de ces différents niveaux ou plans de représentation, cela va de soi, pouvait faire illusion dans une langue configurationnelle comme l'anglais où, par définition, les niveaux syntaxiques sont une projection de la Structure Lexicale, et où, de plus, la conjugaison est monopersonnelle: Sujet et SUJET peuvent alors se confondre à tous les niveaux de représentation. Mais les données du basque relativisent tout cela. On peut en effet résumer les différentes propriétés des Anaphores phonétiquement non nulles de cette langue comme suit:

- (63) a. Les Anaphores Nominales ou Argumentales doivent être liées:
- (i) dans le domaine du Sujet (ou Premier Argument);
 - (ii) aux niveaux dits Structure Lexicale et Forme Logique;²⁴
 - (iii) et, dans les cas non-marqués, par le Sujet lui-même.²⁵

(24) Il semble donc que la contrainte $*i/i$ ne tienne pas à ces niveaux de représentation, ou du moins au premier. Rappelons qu'à ce même niveau de la Structure Lexicale, le Sujet c-commande toujours les autres Arguments (Hale 1983: 23-24), d'où il suit que (i) et (ii) (au moins dans sa partie) sont des universaux: c'est plutôt, comme on l'a vu plus haut, le choix paramétrique (14b) qui rend le comportement des Anaphores Argumentales autonome au plan morpho-syntaxique; cf. (29b-ii); voir aussi la note 16.

(25) Dans les ex. donnés jusqu'ici, les Anaphores étaient liées par des Sujets. Mais ce n'est pas toujours le cas: le projet de grammaire de l'Académie basque (Euskaltzaindia 1984: 82, ex. 141c) note ainsi explicitement que dans:

(A) gurasoek elkarrekin ikusi gaituzte
 parent-pl-erg elk.-sociatif vu ils-nous-ont
 "les parents₁ nous₂ ont vus ensemble."

- b. Les Anaphores Adnominales ou Non-argumentales doivent être liées:
- (i) dans le domaine d'un SUJET éventuellement multiple;
 - (ii) au niveau de la Structure Profonde;²⁶
 - (iii) et par un SN coindexé (co-superscrit) avec l'un de ces SUJETS.²⁷

A quelques variations "paramétriques" évidentes, on retrouve donc ici, de manière tout à fait indépendante, la distinction établie par P. Pica (1984a ou -b) entre Anaphores Argumentales et Non-argumentales à propos du français et du danois. Dans le reste de cet essai, je vais essayer de montrer que cette distinction vaut également pour les deux autres constructions décrites en (61), à savoir, les phrases non conjuguées et les syntagmes nominaux. Je commencerai par ces derniers.

3.^e Partie. Le Liage dans les SN

11.1. Dans la mesure où, à strictement parler, dans (22) par ex., tant *bere* (Non-argumental) que *bere buruaren* (Argumental) sont en fait en position adnominale de Spécifieur, j'adopterai dorénavant uniquement la terminologie de Pica, et appellerai les formes comme *bere burua(ren)* Anaphores Argumentales (Anaph. Arg).

Cette précision étant faite, la question qui se pose au niveau des SN complexes est celle de savoir si, dans ceux-ci, le Spécifieur (ou "Possesseur" au sens large, tel que défini par ex. dans Milner 1982) pourvu du génitif et censément unique, joue bien le rôle de Sujet (et/ou SUJET) que lui reconnaît Chomsky, d'une part pour les deux sortes d'Anaphores, et d'autre part pour les Pronominaux.

Posons donc par hypothèse que toutes les occurrences de "pronoms" (Anaphoriques ou Pronominaux) génitifs dans les SN sont le *sujet* (sans capitale aucune) de ces SN, et considérons pour commencer le cas où un SN pourvu d'un tel sujet est lui-même *complément* d'un Nom principal plutôt que son Spécifieur ou sujet. Soit ainsi l'ex. suivant, tiré de la *Grammaire...* de P. Lafitte (p. 92, § 209-4.^o; la parenthésisation est de moi):

- (64) [[[beren ohiduren] alderako] [heien] karra]
 coutume-pl-gén en-faveur-de flamme-sg-abs
 ikusi bazinu
 vu si-vous-l'aviez
 "si vous aviez vu leur₁ [heien] zèle en faveur de leurs₁ [beren] coutumes"

elkarrekin "ensemble", litt. "avec l'un l'autre", doit s'interpréter uniquement comme coréférentiel avec l'objet [pro] marqué le préfixe absolutif *gait-* dans l'auxiliaire: le p pl. J'ignore comment traiter cette question, mais note qu'en tout état de cause, (29b-i) est également respecté dans de tels cas.

(26) Contrairement à la Structure Lexicale, le niveau syntaxique "Structure Profonde" est donc sensible à la contrainte **i/i*.

(27) La reconnaissance de la multiplicité éventuelle des SUJETS instanciant ACC sous FLEX permet d'éviter tout recours à l'analyse de ces entités "nominales" [+ N] comme étant des clitiques.

On notera d'abord que le sujet du SN maximal dont la tête est *karra* “la flamme” est le Pronominal *heien* et non l’Anaphorique *beren*; c’est normal, puisque la phrase (64), étant conjuguée, est par définition un domaine de liage, et que ce possessif *y* est libre.²⁸

Par ailleurs, on constate que le syntagme [[*beren ohiduren*] *alderako*] “en faveur de leurs coutumes” est bien complément de *karra*. Il est par contre difficile de déterminer si *beren ohiduren* est sujet ou complément de *alderako* (*alde* est un nom signifiant “côté” et *-rako* un suffixe complexe de valeur prolativie: “pour”), mais, de toute manière, *beren* est bien le sujet de *ohiduren* “coutumes”, et se trouve donc soit dans le sujet de *alde*, soit dans le complément du même nom *alde* qui n’aurait alors pas de sujet ou Spécifieur. En conséquence, le domaine de liage du possessif *beren* sera le SN maximal si *heien* peut être considéré comme un SUJET qui lui est accessible. Or c’est bien le cas: l’attribution de l’indice de *hein* à *beren* ne viole pas (16) (*beren* n’aurait pas le même indice que *ohiduren*), si bien que *beren* doit y être lié (Principe A). Et *heien*, qui c-commande *beren* dans le SN maximal, est le seul terme nominal qui puisse l’y lier: l’Anaphorique Non-argumental *beren* est donc bien lié par *heien*, sujet du SN maximal, CQFD.

Supposons maintenant que les personnes dont on parle aient vu, elles, *mon* zèle en faveur de leurs coutumes. On aurait alors *heien* et non *beren* comme Spécifieur de *ohiduren*:²⁹

- (65) [[*heien ohiduren*] *alderako*] [*ene*] *karra*] *ikus* *dute*
 mon ils-l’ont
 “ils₁ ont vu mon zèle en faveur de leurs₁ [*heien*: + Pron] coutumes”

Il n’y a là rien de surprenant; *ene*, nouveau sujet de *karra*, est le SUJACC du possessif ou Spécifieur de *ohiduren* (“coutumes-gén”), ce qui fait du SN maximal une catégorie de liage pour ce possessif, qu’il soit Anaphorique ou Pronominal. L’emploi du Pronominal est donc obligatoire en dépit du principe (42), *beren* [+Anaph] *y* étant impossible, puisque *ene*, de personne, et de nombre, différents, ne

(28) Dans les termes de Pica, le Pronominal *heien* doit être utilisé ici car l’Anaphorique *bere*, n’ayant pas de lieu, ne peut y apparaître.

(29) Donnée confirmée (comm. pers.) par E. Larre, de l’Académie. On observera à propos des ex. (64) et (65) deux autres faits.

(I) En (64), *elkarren*, génitif de *elkar*, peut remplacer *beren*: l’interprétation est alors toujours globalement coréférentielle à celle de *heien*, mais réciproque et non plus réfléchie. Par contre, dans (65), *elkarren* est tout aussi bloqué que *beren*: *heien* seul est possible, si bien qu’il peut recevoir dans ce contexte, à un niveau supra-phrastique, trois interprétations:

- (i) interprétation disjointe du SN *pro* marqué par *-te* 3e p pl erg dans l’aux;
- (ii) coréférence réfléchie avec ce *pro*;
- (iii) coréférence réciproque avec lui.

(II) D’autre part, pour les informateurs qui ont un système anaphorique plus libre que celui décrit ici, *bere(n)* semble pouvoir alterner librement avec le Pronominal *heien* dans (65); comme certains vont jusqu’à admettre (39), discuté dans la note 23, on peut conclure que l’assouplissement de la définition de la catégorie de liage se fait donc ici comme là par la possibilité d’élargir cette catégorie du domaine minimal au domaine immédiatement supérieur contenant un SUJET: pour les locuteurs qui admettent (39), *bere* peut en effet être aussi lié par un SN non Sujet, mais Argumental et coindexé dans la FVF, comme dans:

Peiori erran diote [bere txakurra hil dela]
 P.-dat dit ils-le-lui b. chien-abs mort qu’il-est
 “on a/ils ont dit à Peio₁ [que son₁ chien est mort]”

peut le lier: le principe (43) de Pica rend donc à nouveau tout aussi bien compte des données que le Principe B de la théorie classique.

11.2. Un autre exemple est fourni par la phase suivante, tirée des mémoires de M. Treku (1982: 133), et légèrement remaniée pour simplifier l'exposition:

- (66) $[_{SN}$ kantu hori] zen $[_{SN}$ haren otoitza],
 chant ce-abs il-était son/sa prière-abs
 $[_{SN}$ haren azken agurra $[_{bere}$ lagunari]]
 son dernier salut-sg-abs son compagnon-sg-dat
 "ce chant était sa₁ prière, son₁ dernier hommage à son₁ ami"

Dans le dernier SN, on a d'une part un possessif Pronominal sujet, *haren*, et d'autre part un possessif Anaphorique Spécifieur du complément de nom au datif *lagunari* "au compagnon", "à l'ami". L'interprétation de *haren* comme sujet ne fait pas problème. Plus intéressante est l'utilisation de *bere*: *haren* étant SUJACC pour *bere*, le SN maximal constitue sa catégorie de liage, et, comme en (64), seul le sujet de ce SN maximal peut fonctionner comme lieu: *haren* et *bere* ont donc bien même référent, mais *bere* tire sa référence de celle de *haren*, tandis que ce dernier ne peut trouver la sienne qu'au niveau textuel ou discursif: on peut vérifier que *haren* est effectivement libre dans la phrase (66) qui lui sert de domaine de liage, car aucun des deux SN qui le précèdent ne peut le lier, à moins de violer **i/i*, *kantu*, *otoitza* et *agurra* ou les SN qui les contiennent étant coindexés en vertu du caractère équatif de la phrase.

Ce que cet exemple apporte de neuf par rapport à (64), c'est la structure interne du SN maximal qui contient *bere*: en (64), le complément, le sujet et le nom principal ou tête se c-commandaient réciproquement; il était donc inutile de distinguer entre Structure-S et Structure Profonde pour le SN considéré. Ici par contre, on note que le suffixe *-a* sur *agur* "salut", suffixe qui marque l'absolutif défini singulier, n'est pas, comme c'est usuellement le cas, en position finale dans le SN: *bere lagunari* le suit. Il faut donc supposer qu'il y a eu extraposition de ce SN datif, et que, par suite, on a affaire, au niveau "S", à une structure dans laquelle le sujet *haren* ne c-commande pas l'Anaphorique *bere*, bien que, de toute évidence, il le lie.³⁰

- (67) $[_{SN_k}$ t_i [*haren*_j] [*azken*] [*agurr*_k]-a $[_{SN_i}$ *bere*_j *lagunari*]]

Par suite, il faut poser que le liage de *bere* par *haren* se fait (ou se vérifie) *avant* le mouvement d'extraposition, et donc *en Structure Profonde*, comme c'était le cas

(30) Les cas absolutif, ergatif et datif ne peuvent être employés comme marques de complémentation adnominale, d'où l'extraposition postulée. Par ailleurs, le fait que, bien que *bere lagunari* soit au datif, il soit impossible de le marquer dans la flexion verbale ou encore de le déplacer ailleurs dans la phrase ou de le séparer plus du SN global:

(A) **bere lagunari zen/zitzaion haren azken agurra*
 il-était/il-lui-était

(B) **haren azken agurra zitzaion bere lagunari*

montre que l'extraposition revient ici simplement à "Chomsky-adjointre" le syntagme datif à son constituant, et non à en faire un constituant autonome de P — mais (b) est bon au sens: "pour son ami, c'était..."

pour les Anaphores Non-argumentales dans les phrases conjuguées, c'est-à-dire quand le SN maximal considéré est représentable par:

(68) $[_{SN_k} [_{SN_i} bere, [_N lagun_i-]-ari] [haren_i]] azken] [_N agurr_k-]-a]$

12.1. Considérons maintenant le cas où un possessif serait le Spécifieur d'un complément du nom principal sans que ce dernier ou le SN maximal ait un sujet: le SN_i, par définition, ne sera pas catégorie de liage, et le possessif sera donc Anaphorique s'il peut être lié dans la proposition minimale qui contient le SN (principe A), et Pronominal autrement (Principes B ou (43)). C'est bien ce qu'illustre (69):

(69) irabazi zutenean Lazedemoniakoeak
 gagné quand-ils-l'avaient Lacédémonien-pl-erg
 $[_{SN} [_{SN_2} bere(n) frontera_ko] hiri etsai bat]$
 leur frontière-GénLoc ville ennemi un(e)-abs
 "quand les Lacédémoniens avaient vaincu une ville ennemie sur leur
 frontière" (Ax. 17/66).

Le SN₂, litt. "de leur frontière" est complément du SN₁ ou de son nom principal *hiri*, entités sans sujet. Il ne saurait donc y avoir de SUJACC pour *bere* dans SN₁. Par contre, la proposition entière en contient un (le *-te-* 3e p pl erg de *zutenean*) et elle est, de plus, conjuguée: toutes les conditions sont donc remplies pour que *bere* y soit utilisé, comme c'est le cas, que son lieu soit le SN ergatif *Lazedemoniakoeak*, soit ce même *-te-* pris comme clitique, l'un comme l'autre *c-*commandant l'Anaphore *bere* (ici, la Structure-S est identique à la Structure Profonde, puisqu'aucun SN n'est topicalisé ni focalisé, c'est-à-dire déplacé à gauche du verbe).

12.2. Revenons maintenant aux exemples (22), répétés ici comme (70a-b), et comparons-les à (71):

- (70) a. $*[bere etsaia] da pro$
 ennemi-sg-abs il-est pro-abs
 "*il₁ est son₁ ennemi"
 b. $[[bere buru]-aren etsaia] da pro$
 b. b.-sg-gén
 "il₁ est son₁ propre ennemi"
- (71) a. $[bere etsaia] dauka pro-k pro$
 il-le-tient
 "il₁ le₂ considère comme son₁ propre ennemi"
 b. $[[bere buru]-aren etsaia] dauka pro-k-pro$
 "il₁ le₂ considère comme son₂ propre ennemi"

Comme les variantes (a) ont *bere* comme sujet du SN attribut, et les variantes (b), *bere buruaren*, et comme d'autre part aucun élément ne peut fonctionner com-

me son propre SUJET, la catégorie de liage des Anaphores est, dans les quatre cas, la phrase entière.

Reconsidérons maintenant les raisons de l'acceptabilité de (70b) (=22b) et de l'inacceptabilité de (70a) (=22a). Dans ce dernier cas, ce seraient les principes (63b) qui devraient s'appliquer, si nos analyses sont exactes; et l'on constate bien qu'en structure syntagmatique, la coindexation de *bere* Non-arg. dans *bere etsaia* violerait **i/i*, comme on l'a vu § 5.: le rejet de cette structure est donc normal.

D'un autre côté, *bere buruaren* est une Anaph. Arg.: il faut donc l'interpréter au niveau sémantique (Structure Lexicale), où **i/i* ne joue pas (voir la note 24); globalement, *b. buruaren* s'interprète comme coréférentiel avec le Sujet, comme il convient selon (63a), si bien que les conclusions du § 10.2. semblent bien être confirmées.³¹

Plus intéressant est le fait que les deux ex. de (71) soient acceptables, mais avec deux interprétations distinctes. Dans le cas (a), on a une Anaph. Non-A.; pour que **i/i* soit respecté, il est nécessaire que *bere* soit lié par *pro-k*, coindexé (co-superscrit) avec l'un des deux SUJETS (spécifiquement, le -Ø final de /d-auka-Ø/: il n'y a là rien que de très prévisible. Par contre, on peut se demander pourquoi (71b) n'a que l'interprétation donnée, et non également celle qui vaut pour (71a). En fait, au niveau sémantique, celui censé rendre compte des Anaph. Arg., la relation entre le SN *b.b.- aren etsaia* et *pro* est clairement *prédicative*: en termes syntaxiques, on parlerait d'une Clausette (anglais *small clause*) dont *pro* serait le Sujet. Or le basque n'est pas configurationnel; cette Clausette n'y a donc pas nécessairement (et n'a effectivement pas) de représentation structurale ou syntagmatique: la mise en relation du Sujet sémantique (*pro*) et du prédicat nominal se fait simplement par coindexation (cf. notre analyse de (70a), mais aussi Williams (1980), qui orienterait plutôt les recherches vers le niveau de la Forme Logique, niveau dont on a vu qu'il jouait aussi un rôle dans le cas de Anaph. Arg. —cf. (33c)). En d'autres termes, le fait que *pro*, qui est syntaxiquement l'Objet de la phrase, soit sémantiquement Sujet au niveau d'analyse prédit ou requis par nos hypothèses, définit bien une catégorie de liage à l'intérieur de laquelle l'Anaph. Arg. *b.b.* doit être liée (il s'agit, répétons-le, de la Structure Lexicale), alors même qu'elle doit être traitée comme autonome sur le plan de la syntaxe.

Il se confirme donc que la notion de SUJET (accessible ou non) n'est pas opératoire pour les Anaphores Argumentales: cette notion n'a de validité qu'au(x) niveau(x) syntaxique(s), non pertinent(s) pour ces Anaphores: elle permettrait de définir pour *b.b.* dans (71b) deux arguments qui pourraient lier cette expression, *pro-k* et *pro(-Ø)*, ce qui serait contraire aux faits. Par contre, la notion (syntaxiquement opaque ici) de sujet remplit efficacement son rôle. Les données examinées dans ces sections 11. et 12. semblent donc être parfaitement conformes aux prédictions ou principes (63) (a) et (b), la seule différence entre les catégories syntaxiques servant de contexte aux analyses étant que les SN ne peuvent (jusqu'à preuve du contraire) avoir qu'un seul sujet ou Spécifieur (fonctionnant alternativement comme Sujet et

(31) Le problème résiduel du liage de *bere* en tant qu'Anaphore Non-arg. dans *bere burua(ren)* ne fait pas difficulté puisqu'on a vu que *burua* a un indice indépendant au niveau syntaxique où **i/i* tient, et où A/A bloque l'application de cette contrainte au repérage de *bere* par rapport à *etsaia*; il faut et il suffit donc que *bere* soit lié par *pro*, ce qui est bien le cas.

comme SUJET), alors que les phrases conjuguées peuvent avoir plusieurs SUJETS parmi lesquels figure forcément la marque de leur Sujet ou Premier Argument.

4.^e Partie. Le Liage dans les Phrases Non Conjuguées

13. Si l'on suppose que les phrases non conjuguées (parfois dites "nominalisées") ont, parallèlement aux phrases conjuguées, *un* Sujet ou Premier Argument, mais aussi *un ou plusieurs* SUJET(s), et si les résultats auxquels nous sommes parvenus jusqu'ici sont exacts, on devrait pouvoir vérifier les principes suivants, qui en seraient la conséquence logique:

- (72) a. Les Anaphores Argumentales doivent être liées dans le domaine du Sujet des phrases non conjuguées, et normalement par ce Sujet;
 b. Les Anaphores Non-argumentales doivent être liées par un SUJET ou Argument, qu'il s'agisse d'un SN à l'absolutif, à l'ergatif, ou au datif;
 c. Les Pronominaux doivent être libres dans les phrases non-conjuguées.

Le point (b) ci-dessus suit de l'hypothèse que les SN qui sont représentés par des morphèmes flexionnels intra-verbaux dans les phrases conjuguées sont eux-mêmes les SUJETS quand il n'y a pas de conjugaison (aspectuo-temporo-) personnelle: il s'agit clairement des Arguments définis par (9b-c), question sur laquelle je reviendrai.

13.1. En fait, deux cas de figure se présentent, selon que les Sujets et/ou SUJETS sont phonétiquement réalisés ou non. Il n'y a pas de difficulté dans le premier cas. Voici d'abord une illustration de (72a), où la phrase non conjuguée, de statut à déterminer (SN ou P) est notée X:

- (73) justu da [X gizonak Iainkoaren berdin bere buruaren
 juste il-est X homme-sg-erg Dieu-gén pareil b.b.-gén
 ez edukitzea]
 nég tenir-NOM-abs
 "il est juste que l'homme ne se prenne pas pour l'égal de Dieu" (Ax. 139/282).

Le caractère partiellement nominal de cette catégorie X s'exprime par la possibilité (exploitée *très* fréquemment dans les variétés de basque étudiées ici, mais certainement pas toujours, cf. la note 33) qu'il y a de remplacer l'absolutif du complément d'objet ou du Sujet intransitif par le génitif, cas adnominal par excellence. On notera qu'un SN au génitif peut être séparé du verbe nominalisé et être topicalisé, ce qu'illustre le passage suivant (Ax. 133/272-3), assez complexe: la phrase non conjuguée X_o est composée de deux phrases non conjuguées coordonnées, Z₁

et X_2 , cette dernière comportant en première position un Sujet intransitif au génitif (*gure* “notre, de nous”) et en dernière position le verbe nominalisé (*prestatzea* “le fait de se préparer”), avec entre les deux un double complément non conjugué à nouveau, [X_3 [X_4] & [X_5]]:

- (74) halatan [X_0 [X_1 Iainkoak₁ bere₁ graziaren emaitea] X_1
 ainsi Dieu-erg grâce-sg-gén donner-NOM-abs
 eta [X_2 gure [X_4 [grazia haren errezibitzeko] X_4] eta
 et nous-gén grâce ce-gén recevoir-NOM-pour et
 [X_5 harekin batean bekhatuaren kentzeko] X_5] X_3
 cela-COMIT un loc péché-sg-abs quitter-NOM-pour
 prestatzea ere] X_2] X_0 egin ditezke
 (se)préparer-NOM-abs aussi faire-RADils(-se-) peuvent
 laburzki
 brièvement
 “de cette manière, [X_0 [X_1 que Dieu (nous) donne sa grâce et [X_2 que
 nous nous préparions de même [X_3 [X_4 à recevoir cette grâce] et [X_5
 avec cela, à nous arracher au péché]]]], (tout cela) peut se faire très
 rapidement”³²

13.2. On aura noté dans X_1 l’Anaphore Non-argumentale *bere*, correctement liée par le SUJET (et Sujet) *Iainkoak* “Dieu-erg”. Il reste donc à illustrer le fait que des SUJETS autres que le Sujet ou Premier Argument peuvent lier des Anaph. Non-arg.

(75), tiré du projet de grammaire de l’Académie (Euskaltzaindia 1984: 73, ex. 114b), montre que *bere* peut être lié par un Objet direct (ici l’absolutif plutôt qu’au génitif, les deux options étant, comme on l’a dit, ouvertes):

- (75) norbera arduratuko da [X gauzak bere lekuan
 chacun-abs s’efforcer-fut il-est chose-pl-abs lieu-sg-loc
 jartzeaz]
 mettre-NOM-instr
 “chacun s’efforcera de (re)mettre les choses à leur place”

Voici maintenant un ex. dans lequel le SUJET est un SN au datif:

- (76) Peiori debekatu diot [X hurrei beren
 P.-dat interdit je-le-lui-ai enfant-pl-dat leur [+ Anaph]
 jostagailluak emaitea / itzultzea]
 jouet-pl-abs donner-NOM-abs / rendre-NOM-abs
 “j’ai interdit à Peio de donner/rendre leurs₁ jouets aux enfants₁”

(32) L’espagnol, langue “*pro-drop*” qui permet une inversion du Sujet et du verbe, et permet donc au Sujet de n’être pas effacé dans les infinitives lorsqu’il suit ce verbe, peut représenter la structure basque de plus près; la traduction en castillan de ce passage par L. Villasante commence en effet par: “de la misma manera, [*el dar Dios su gracia*] y [*x₅ el disponernos [*x₃ para [*x₄ recibir dicha gracia*] y [*x₅ a la vez quitar el pecado*]]]]:”.**

13.3. Dans l'exemple suivant, le complément circonstanciel qui contient l'Anaphore Non-arg. *bere* est extraposé, puisque la marque de "nominalisation" et de cas (-*tze-a*) précède ce complément sans que *bere* soit c-commandé:

- (77) gure xedea zen orduan [_X [_X Eskual herriaren
notre intention-abs elle/il-était alors basque pays-gén
... laguntzea] [_{SAdv} BERE zuzenala behar-ordu guzietan]]
aider-NOM-abs b. droit ou détresse tous-loc
"notre projet était alors d'aider/d'accompagner le Pays basque dans
tous ses droits et tous ses malheurs" (J. Hiriart-Urruty: 79)

Il faut donc à nouveau, comme on l'a vu à propos des phrases conjuguées et des SN, postuler une transformation de mouvement, et conclure que le liage de *bere* par le complément (SUJET) *Eskual herria(ren)* "du Pays basque" s'effectue avant cette extraposition, et donc en Structure Profonde.

13.4. Illustrons maintenant (72c), en comparant les deux ex. suivants (Ax. 65/146 et 140/285), le premier comportant un Spécifieur Pronominal, *zure*, dans un SN de la phrase non conjuguée, et le second un Spécifieur Anaphorique, *zeure*, tous deux de 2e personne (donc typiques de la langue classique —cf. la note 14— mais l'opposition entre *haren* et *bere* jouerait de la même manière aujourd'hui encore s'il s'agissait de troisièmes personnes dans des contextes analogues); je reviens au § 14. sur le liage de l'Anaphorique *zeure*, car son lieu (un SUJET) n'existe pas "phonétiquement" dans la phrase conjuguée elle-même.

- (78) Iainkoak begira zaitzala [_X [_{SN} usantza gaixtoak]
Dieu-erg garder-RAD qu'il-vous-ait habitude mauvais-sg-erg
[_{SAdv} ZURE baitan] [_{SN} ostatu]³³ hartzetik]
votre-intérieur-loc auberge-abs prendre-NOM-abl
"Dieu vous garde de ce [que les mauvaises habitudes (ne) prennent
demeure en vous]"
- (79) Iainkoak begira zaitzala [_X [_{Sadv} [_p bekhatutan zaudela]]
id. id. id. péché-loc quand-vous-êtes
[_{SN} ZEURE Azken eritasunak] edireitetik]
votre dernier maladie-erg trouver-NOM-abl
"Dieu vous garde de ce [que votre dernière maladie (ne) vous trouve
en état de péché]"

Le Spécifieur Non-A. de (78) a deux SUJETs accessibles: le SN Sujet à l'ergatif (*usantza gaixtoak*) et le complément à l'absolutif (*ostatu*): [X] doit donc constituer sa catégorie de liage; or aucun antécédent ou lieu n'est disponible: c'est donc le

(33) Lorsque le complément est indéfini, comme c'est le cas ici (il n'est ni au "défini sg" en -*a*, ni au "défini pl" en -*ak*), la génitivation ne s'applique jamais; ce phénomène méritait d'être noté, car il n'est pas indiqué dans l'étude que J. Heath (1972) a consacrée à ce problème.

Pronominal *zure* qui est utilisé, comme le prédisait (72c): l'ensemble des prédictions de (72) est donc vérifié pour les phrases non conjuguées à Sujet et/ou SUJET *phonétiquement réalisés*.

14. Passons maintenant aux phrases non conjuguées ou nominalisées sans Sujet ou SUJET apparents. Nous avons le choix entre deux approches: ou bien les traiter comme des SN d'un type particulier (sans Spécifieur, mais avec éventuellement plusieurs SUJETs), ou bien les considérer comme des phrases.

Dans la première hypothèse, l'absence phonétique d'un Sujet (pour les Anaph. Arg.) ou d'un SUJET (pour les Anaph. Non-A) serait bien une simple *absence*, qui aurait pour effet de faire rechercher le domaine de liage des pronoms [\pm Anaph] dans la catégorie minimale (P, SN) qui contient la nominalisée X, et ainsi de suite (de multiples enchâssements de phrases non conjuguées sont évidemment possibles). Dans la seconde hypothèse par contre, il faudrait postuler l'existence de catégories vides du type PRO, mais qui auraient, on va le voir si on ne s'en doute pas déjà, des propriétés sensiblement différentes. Considérons tour à tour ces deux perspectives.

14.1. Supposons donc que X dans (79) est un SN: l'Anaphorique *zeure*, qui doit être lié dans quelque domaine, n'y a pas de SUJACC; il faut donc chercher dans la phrase supérieure un tel SUJACC, et elle en contient deux: le préfixe de 2e p abs *zait-* de l'aux. (subjonctif) *zaitzala*, et le suffixe de 3e p erg *-Ø-* de ce même auxiliaire (/zait-za-Ø-la/). L'attribution éventuelle de leur indice référentiel ne violerait pas (16), **i/i*, dans le SN *zeure* (*azken*) *eritasunak*. De plus, *zeure* peut être lié par le *pro* coindexé avec le premier SUJACC mentionné, réalisable phonétiquement par le pronom *zu* "vous" (de politesse, à référent singulier). (79) est donc grammatical, comme on pouvait s'y attendre.

Apparemment irréprochable lorsque ce sont des éléments non-Argumentaux qui sont examinés, cette approche fait difficulté avec les Anaph. Arg.: ainsi, dans les ex. suivants, *elkar* puis *b.b.* seraient liés le premier par un SN datif (*pro-ri*) correspondant au SUJACC *-e-* de *diet* "je le leur ai", et les seconds par un SN absolutif objet correspondant aux SUJACCs *k/gait-* et *zait-* respectivement (*baikaitu* = *bait-gaitu*); on notera que le suffixe de nominalisation (NOM) est distinct de *-t(z)e* dans les deux derniers exemples: c'est le participe perfectif qui est utilisé, suivi d'un suffixe (*-agatik*, *-(r)ik*).

(80) debekatu diet [_X elkar(ren) ikustea]
interdit je-le-leur-ai l'un-L'autre (gén) voir-NOM-abs
"je leur ai interdit de se voir l'un l'autre/les uns les autres"

(81) a. zeren [_X geure buruak ahalik eta hobekiena...
car nous-mêmes-abs le-mieux-possible
begiratuagatik ere], adinak berak
garder-NOM-en-dépit-de même âge-sg-erg lui-même-erg
eramaiten baikaitu
important qu'il-nous-a

“car, [même si nous nous protégeons le mieux possible], (notre) âge lui-même³⁴ nous emporte” (Ax. 40/105-6).

- b. munduko egitekoek trabu handia ibeniko
 monde-génLoc affaires-erg embarras grand-abs mettre-fut
 derauzute, ... zeri lot eztakizula
 ils-vous-l’ont quoi-dat s’attaquer-RAD que-vous-ne-savez-pas
 [_X zeure buruaz eta egin-bideaz ahantzirik]
 vous-même-instr et devoir-sg-inst oublié(-NOM-) partitif
 ibeniko zaituzte
 mettre-fut ils/elles-vous-ont
 “les affaires séculières vous donneront grand embarras, elles
 vous mettront (dans une situation telle que) [vous étant oublié
 vous-même et ayant oublié votre devoir],³⁵ vous ne saurez que
 faire” (Ax. 135/275-6).

14.2. Si l’on veut maintenir dans leur généralité les résultats obtenus auparavant, il faut donc recourir à une catégorie vide, *Pro* (c’est à dessein que je choisis un symbole distinct et de *PRO* et de *pro*, on va voir pourquoi), de façon à ce que les Anaphores Argumentales de (80) et (81) soient bien liées par le Sujet de la phrase non conjuguée, comme cela était avancé en (72a) sur la base des résultats obtenus dans les 2e et 3e parties. On aurait ainsi respectivement:

- (82) a. [_X *Pro*(-k) elkar(ren) ikustea].
 b. [_X *Pro*(-k) geure buruak ... begiratuagatik ere].
 [_X *Pro* zeure buruaz eta egin-bideaz ahantzirik].

Cet élément *Pro* partagerait avec le *PRO* de *G & B* la propriété d’être, du point de vue de sa référence, soit “contrôlé” par le verbe de la matrice, comme c’est le cas ci-dessus, soit “arb” (arbitraire ou indéterminé), comme dans:

- (83) bada fintasunaz [_X *Pro*(-Ø) bere hitzaren leial izaitez]
 donc fidélité-instr b. mot-sg-gén loyal être-nom-instr
 ezta zer erranik
 il-n’est pas quoi-abs dit-partitif

(34) *Adinak berak* “âge-sg-erg *bera*-sg-erg”: l’âge lui-même”, Sujet transitif. *Bera* est, en termes traditionnels, un “pronom emphatique”, qui fonctionne soit de manière autonome comme tout Pronominal, soit, comme ici, comme un “quantificateur flottant”; contrairement aux adjectifs qui, usuellement, suivent le nom principal et forment avec lui un SN pourvu d’une seule marque de détermination et de cas, et contrairement aux démonstratifs qui fonctionnent de la même manière, le SN qualifié par *bera* porte sa propre marque de détermination ou nombre et de cas, et *bera* la répète. Du point de vue sémantique (et historique), il est évident qu’il faudrait étudier l’ensemble des marqueurs d’ipséité ou d’identification: la racine *ber-* commune à *bere* (*ber* + gén) et *bera* (*ber* + sg-abs) se retrouve dans *ber* “du moment que” (suffixé à une forme verbale conjuguée subordonnée), *berbera* “seul, unique(ment)” (cf. angl. *on one’s own/by oneself*), *berdin* “pareil” (cf. 73)), et même dans la variante biscayenne *bere* du bsq. commun *ere* “même, aussi”. De toute manière, sur le plan syntaxique, on ne confondra pas *bere*, génitif Anaphorique Non-argumental, et *bera*, Pronominal Argumental qui a son propre génitif, *beraren*, lorsqu’il fonctionne comme Spécifieur de SN.

(35) Le fait que *zeure* “votre [+Anaph]” soit en facteur commun devant *buruaz* et *egin-bideaz* est une indication de plus du fait que les Anaphores réfléchies du type *b.b.* sont bien autonomes en structure syntaxique.

“or donc, en ce qui concerne la loyauté, [le fait d’être fidèle à sa parole], il n’y a rien à dire” (Ax. 85/187).

Ici, *Pro(-abs)/Pro-Ø* serait le SUJACC et le lieu de *bere*, et de référence “arb” (je vais revenir sur le problème du ou des cas de *Pro*). Ce qui fait difficulté pour la théorie *G & B*, y compris remaniée comme dans Chomsky (1982: 78 et sv.), c’est que cet élément *Pro* est gouverné ou régi; en effet, il faut le considérer comme pourvu d’un θ -rôle, puisqu’il peut lier des Anaphores Non-A. et donc fonctionner comme un SUJET, exactement comme des SN pleins et dotés de cas le faisaient dans les ex. (73) à (77).³⁶ Pour revenir à (79) par ex., si l’on rejette l’interprétation proposée en 14.1. de X comme étant un SN, on aurait alors un SUJET vide correspondant à l’objet du verbe transitif *ediren* “trouver”:

- (84) Iainkoak begira zaitzala [_X *Pro(-abs)*] [_{SN} zeure
 Dieu-erg garder-RAD qu’il-vous-ait votre
 azken eritasunak] ediretetik]
 dernier maladie-erg trouver-nom-abl.

Ce *Pro* serait “contrôlé” par la matrice, et tirerait ses traits de personne et de nombre de celle-ci, ce qui lui permettrait de lier correctement l’Anaphorique *zeure*. De plus, comme il fonctionne non seulement au niveau de la Structure Lexicale (Anaph. Arg.), mais aussi au(x) niveau(x) syntaxique(s) (liage des Anaphores Non-A. comme en (79) ou (84)), il semble impossible d’évacuer le problème en recourant à des propriétés particulières des règles de liaison (*linking rules*) que Hale propose pour relier la Structure Lexicale à la Structure Syntagmatique, règles qui, par hypothèse, effaceraient en structure syntaxique des éléments PRO présents en S. Lexicale (où la théorie du gouvernement ou de la rection ne s’appliquerait peut-être pas).

14.3. Si l’hypothèse de l’existence d’un tel élément *Pro* est exacte, on doit trouver des phrases dans lesquelles plusieurs SUJETS ou Arguments son vides. Et c’est effectivement le cas:

- (85) Faraonek [_{X₀} *Pro(-erg)*] ikhusirik [_{X₁} ezen urak [_{X₂} *Pro(erg)*
 Pharaon-erg voyant que eau-sg-erg
Pro(-abs) hartzera] pro-Ø zeramala]] erran zuen...
 prendre-NOM-all qu’elle-l’emportait dit il-l’avait...

(36) La conclusion de Pica (1984b), selon qui (p. 193):

- “Une anaphore B doit être liée dans sa catégorie de liage A, où A est une catégorie de liage pour B si:
 (a) A est la catégorie minimale qui contient B et un sujet accessible à B, et B *ou bien* n’a pas de θ -rôle, *ou bien* est dans une position non-argumentale;
 (b) A est la catégorie minimale contenant B et l’élément [+ TEMPS] accessible à B, et B a un θ -rôle et est dans une position argumentale”.

[c’est P. Pica qui souligne] ne paraît donc pas devoir ni même pouvoir être étendue au basque. J’y reviendrai indirectement dans la conclusion en proposant d’éliminer toute référence à FLEX dans la définition des catégories de liage et des termes qu’elles doivent contenir.

“Pharaon, [voyant [que l’eau₁ l₂’emportait pour *PRO* l₂’absorber]] (= que l’eau allait le noyer) dit ...” (Ax. 142/288).

- (86) [_{SAdv} [_X amak haurrari dithiarenemaitea] bezala]
 mère-erg enfant-dat sein-gén donner-_{nom}-abs comme
 da [_X *Pro(erg)* probeari *Pro(abs/gen)* emaita ere]
 il-est pauvre-dat donner-_{nom}-abs aussi
 “PRO donner au pauvre, c’est comme, pour une mère, donner le sein à l’enfant” (Ax. 156/313).

Le parallélisme entre les éléments pleins et vides de (86) saute aux yeux, de même que la double structure de contrôle dans le X₁ de (85): sans référence à quelque variante que ce soit de la Théorie du Contrôle, on ne voit guère comment l’on pourrait rendre compte du sens de cette dernière phrase.

Conclusions

15.1. Au terme de cet examen des éléments Anaphoriques et Pronominaux du basque, on voit se dégager quelques régularités:

- (87) Les Anaphores Argumentales doivent être liées en Structure Lexicale dans le domaine de, et usuellement par:
- un Sujet (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *pro*) dans les phrases conjuguées;
 - un Sujet (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *Pro*) dans les phrases non conjuguées;
 - un sujet ou spécifieur (SN à référent virtuel ou Pronominal plein) dans les SN.
- (88) Les Anaphores Non-argumentales doivent être liées en Structure Profonde dans le domaine:
- d’un SUJET dominé par FLEX et gouvernant un Argument lieu (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *pro*) dans les phrases conjuguées;
 - d’un SUJET ou Argument (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *Pro*) qui doit les lier dans les phrases non conjuguées;
 - d’un sujet ou Spécifieur (SN à référent virtuel ou Pronominal) qui doit les lier dans les SN.

On peut se demander si la référence aux sujets tels qu’ils sont définis dans les phrases conjuguées —(88a)— a encore quelque raison que ce soit d’être maintenue; en effet, l’identité de la définition en extension du Sujet en (87a-b) pousse à l’hypothèse suivante: Les SUJETS de (88a-b) pourraient aussi bien être définis de la même

manière, *sans référence aux éléments ACC de FLEX*; en conséquence, ils se réduiraient tout simplement, dans les deux types de phrases (conjuguées ou non), aux Arguments ou ARG, les phrases se distinguant des SN par le fait qu'elles admettent des ARG phonétiquement nuls, ceux des phrases non conjuguées étant de plus éventuellement soumis au Contrôle. (88) pourrait donc être reformulé comme suit:

- (89) Les Anaphores Non-argumentales doivent être liées en Structure Profonde dans le domaine minimal:
- d'un Argument (ARG) (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *pro*) dans les phrases conjuguées;³⁷
 - d'un ARG (SN à référent virtuel, Pronominal plein ou *Pro*) dans les phrases non conjuguées;
 - d'un Spécifieur (SN à référent virtuel ou Pronominal plein) dans les SN.

15.2. On peut maintenant aller plus loin encore dans la généralisation:

- (90) Les Anaphores doivent être liées:
- par le Spécifieur du SN qui les contient si elles n'instancient par cette fonction et qu'elles ne sont pas la tête (nom principal) du SN;
 - sinon, par un Argument quelconque de la phrase minimale qui les contient si elles sont Non-argumentales;
 - ou par son Premier Argument si elles sont Argumentales.

(37) On comprend dès lors pourquoi les marques de tutoiement, dites allocutives, n'entraînaient pas chez les Anciens l'emploi des possessifs Anaphoriques, ce qui permettait de distinguer par ex. entre:

- (A) hire begitartea hitsa duk [passé: zukan]
 ton [+ Pron] visage-abs triste il-est-Alloc il-était-alloc
 "ton visage est triste"

et

- (B) heure begitartea hitsa duk [passé: huen]
 ton [+ Anaph.] tu-l'as tu-l'avais
 id., litt. "tu as ton visage triste"

Il n'y a évidemment pas de différence sémantique ou énonciative à strictement parler entre (A) et (B), et le principe (44) est respecté dans les deux cas, l'interlocuteur étant marqué en tant que tel par la forme allocutive irrégulière *duk* de *da* "il est" en (A), et en tant que possesseur du visage par la forme transitive ou biactancielle *duk* "tu l'as", de passé différent du passé de *duk* allocutif, en (B).

Cependant, syntaxiquement, l'interlocuteur dans (A) n'est pas actant ou argument, et ne peut être représenté par un SN autonome, fût-il pronominal; le possessif correspondant doit donc être un Pronominal; par contre dans (B) le possesseur peut figurer sous sa forme de pronom personnel, *hik* "toi-erg", d'où l'Anaphorique *heure*.

Cette analyse n'est évidemment pas incompatible avec elle que j'ai proposée dans Rebuschi (1984a), et selon laquelle les indices allocutifs auraient leur origine dans COMP, catégorie syntaxique interprétable énonciativement comme la marque du repérage d'une lexis (au sens culiolien du terme) avec soit une lexis supérieure, soit la Situation d'Énonciation (je rappelle à cet égard que les formes allocutives sont agrammaticales dans les propositions subordonnées, au moins dans la variété soignée de basque décrite ici (cf. Rebuschi 1982/4: ch. VIII & IX), ce qui apparaît comme tout à fait naturel dans l'interprétation proposée de COMP).

Voici pour terminer un passage d'Axular (50/123) dans lequel le Pronominal *hire* (Spécifieur d'une tête de SN nulle) contraste directement avec l'Anaphorique *heure*, ce qui prouve que le *-k* final de *dik* dans la première proposition est allocutif et non argumental (d'où la valeur "il-l'a-Tut" et non "il-te[dat]-l'a", au contraire du *k* de *zaizkik* "il-te[dat]-l'est" qui n'a pas d'autre interprétation possible (cp. *zaiok* "il-lui-est-Tut"):

- (C) egin dik hireak, gaur eskatuko zaizkik heure arima(...)
 fait il-l'a-Tut ton [+ Pron]-Ø-sg-erg aujourd'hui demander-fut-il-te-l'est ton [+ Anaph] âme-sg
 "c'en est fait de toi [litt. «le tien l'a fait»], c'est aujourd'hui qu'on te demandera ton âme".

Par ailleurs:

- (91) a. Les spécifieurs des SN doivent être phonétiquement non nuls;
 b. les ARG peuvent être soit non nuls (SN à référent virtuel ou Pronominaux pleins), soit vides;
 c. les ARG vides sont:
 (i) *pro* dans les phrases conjuguées;
 (ii) *Pro* dans les phrases non conjuguées.

15.3. Nous pouvons maintenant revenir à l'opposition entre *pro* et *Pro*. (91c) pourrait donner à penser qu'ils sont en distribution complémentaire, le premier n'apparaissant que dans les phrases conjuguées et le second dans les nominalisées. Mais cela n'est pas tout à fait exact. Que l'on compare en effet:

- (92) a. bere etsaietarik bere burua begiratu behar du *pro-k*
 b. ennemi-pl-abl b.b.-abs (se) garder devoir il-l'a
 "il₁ doit se₁ garder de ses₁ ennemis"
 b. bere etsaietarik bere burua begiratu behar da
 il-est
 "il faut se₁ garder de ses₁ ennemis"

Ces phrases instancient des exemples des deux types d'Anaphores, Argumentales ou non. Ce qui est intéressant, c'est que, si *pro-k* (*pro-erg*) est nécessairement spécifique ou défini dans (a), et y lie les deux Anaphores, il n'y a par contre pas de *pro* dans (b), qui est pourtant grammaticale. Or toutes les phrases radicales (en fait, d'après nos conclusions, toutes les phrases, en basque du moins) sont des catégories de liage. Il faut donc que (b) contienne un élément vide, *Pro*, qui lie les Anaphores *bere* et *b.b.* (la définition de la *c*-commande rappelée en (1) excluant que l'un des deux SN puisse lier l'autre et *vice versa*). La différence entre *pro* et *Pro* semble donc être plus précisément la suivante: le premier doit être "conjugué" (représenté dans la FVF) et donc, en toute probabilité, gouverné par FLEX, alors que le second ne le peut pas. Ce n'est donc pas la nature de la phrase (le fait qu'elle soit conjuguée ou non) qui est décisive, mais la relation entre FLEX et l'élément vide. (Rappelons, cf. la note 17, que *pro*, s'il n'est jamais soumis au Contrôle, peut être arbitraire ou indéfini, au moins lorsqu'il est à l'absolutif: ³⁸ il n'est donc pas toujours remplaçable par un Pronominal plein).

Il suit de là que l'extension des hypothèses de *G & B* dans Chomsky (1982) est une révision insuffisante de la théorie pisane: *Pro* est comme *pro* à la fois [+ Pronominal] et [- Anaphorique], il est doté comme lui d'un θ -rôle, mais il ne possède pas de cas, parce qu'il n'est gouverné que par le verbe, mais pas, en même temps, par FLEX.

En d'autres termes, il faut se proposer comme programme de recherche une étude plus approfondie des relations entre V, FLEX et les SN sous P dans les lan-

(38) On retrouve ainsi les conclusions de K. E. Kiss, 1982: *Pro*, appelé "PRO" par cet auteur, peut être gouverné par le verbe, mais ne peut recevoir de cas ou "Cas"; de plus, il est toujours [+ Pronominal] et [- Anaphorique], au contraire du *PRO* des langues configurationnelles.

gues non-configurationnelles: les éléments phonétiquement pleins et *pro* seraient l'objet d'un double gouvernement (par V et FLEX), alors que *Pro* ne serait gouverné que par V.

16. Du point de vue typologique, l'examen qui précède de quelques données du basque navarro-labourdin m'a amené à construire un système de représentation des phrases plus complexe que ne le postulait Hale (1983): en dépit du caractère non configurationnel de la structure de P (i.e. du fait que le SN Sujet n'est pas extérieur à un autre constituant global), il faut semble-t-il distinguer entre la représentation dite Profonde, où **i/i* tient, et où le sort (l'interprétation) des Anaphores et Pronominaux Non-argumentaux se joue, et un niveau "S" qui, au mieux, sert d'*input* aux composantes interprétatives FL et phonologique. Reste posée cependant la question de savoir si les traces laissées par les SN déplacés lors des transformations de mouvement jouent quelque rôle que ce soit dans l'une ou l'autre des composantes de la grammaire: un travail sur le "cross-over" (faible et fort) s'impose donc.

Plus généralement, le lecteur peu averti des questions de grammaire basque pourra avoir été surpris par la quantité de points, liés les uns aux autres il est vrai, sur lesquels le basque se distingue des langues indo-européennes occidentales que l'on a parfois peut-être un peu trop tendance à considérer comme illustrant les options "non-marquées" offertes par les paramètres de la "Grammaire Universelle".

Ainsi, l'option non-configurationnelle serait marquée (34a-b). De plus, l'option "conjugaison pluripersonnelle" serait peut-être également marquée, même à l'intérieur des langues non-configurationnelles. Qui plus est, la morphologie ergative serait à nouveau un choix marqué (et ce, d'autant plus que la plupart des langues à construction transitive ergative ne manifestent cette ergativité que dans soit la morphologie nominale, soit la morphologie verbale, mais très rarement dans les deux, comme le fait le basque). Ajoutons que selon Hale (*op. cit.*) ou Chomsky, les langues non-configurationnelles ne devraient pas posséder de transformations (de mouvement), et donc ne devraient pas distinguer entre Structure Profonde et Structure-S: le recours à un seul niveau syntaxique, dit syntagmatique, serait ainsi l'option non-marquée pour (la grammaire de) ces langues (cf. aussi Kenesei & Marácz 1984, pour le hongrois — mais, selon K. É. Kiss, il y aurait bien également des transformations dans cette langue comme en basque).

Pour sortir des questions abordées dans cet article, j'ai aussi montré par ailleurs (1982/84, chp. 7) que la basque possède et un passif et un anti-passif, chacune de ces voix étant usuellement considérée comme un phénomène marqué dans les langues à ergatif...

On pourrait sans doute allonger cette liste, si sa longueur même ne devait pas plutôt nous forcer à poser la question suivante: n'y a-t-il pas quelque chose de fondamentalement erroné dans cette approche? Plus spécifiquement, peut-on sérieusement soutenir que la grammaire du basque est à ce point extravagante qu'elle choisit systématiquement les constructions les plus marquées, pour ne pas dire les plus bizarres, et ce, en dépit de deux à trois millénaires de coexistence avec des langues indo-européennes, dont les deux derniers avec des langues romanes? Si l'on convient de répondre par la négative à cette question, on est inévitablement amené

à conclure qu'en dépit de nombreuses déclarations triomphalistes de la part de certains linguistes, on est encore *très loin* d'avoir une idée, ne serait-ce qu'approximative de ce que peuvent être les invariants du langage, ou plus modestement, les paramètres fondamentaux des grammaires des langues naturelles.

17. Bibliographie

Note: Les références précédées d'un astérisque indiquent des ouvrages ayant servi de corpus pour nos exemples.

- Aoun, J., 1981, *The Formal Nature of Anaphoric Relations*, thèse, M.I.T. [cité par J. C. Milner (1984)].
- *Arradoy, P., 1966, *San Frantses Jatsukoa*, Saint Sébastien, Guip., Izarra.
- *Axular, P. de, 1643, *Gero*, réédition avec trad. espagnole par L. Villasante, Barcelone, 1964, Juan Flors (Espirituales Españoles, Serie A, 16).
- Bok-Bennema, R. & Gross, A., 1984, "Ergativiteit", *GLOT* VII-7, 1-49.
- Chomsky, N., 1981, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris (Studies in Generative Grammar, 9).
- , 1982, *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press (Linguistic Inquiry Monographs, 6).
- Culioli, A., 1976, *Théorie des opérations énonciatives*, Paris, Université Paris 7 (Département de Recherches Linguistiques).
- , 1982, "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", communication présentée à la Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes, Tokyo, 29 août-4 septembre 1982, reproduit in *Collection ERA 642* (CNRS & Département de Recherches Linguistiques, Université Paris 7), complément au vol II.
- Euskaltzaindia, 1984, *Gramatika Batzordearen Txostena* (rapport de la Commission de Grammaire de l'Académie de la Langue Basque), présenté au Xe Congrès de l'Académie, Pampelune, Navarre, 25-29 septembre 1984, photocopié 484 pp.
- Hale, K., 1983, "Warlpiri and the Grammar of Non-Configurational Languages", *NLLT* 1, 5-47.
- Harymbat, J. B. & Pons, B., 1963, *Méthode basque*, Urt, Pyrénées Atlantiques, Editions Ezkila.
- Heath, J., 1972, "Genitivization in Northern Basque Complement Clauses", *ASJU* 6, 46-66 (vol. paru en fait en 1974).
- *Hiriart-Urruti, J., 1972, *Zezenak errepublikan*, Oñate, Guipúzcoa, E.F.A. (Jakin, Historia, 4) [textes édités par P. Lafitte et parus dans la presse basque entre 1892 et 1912].
- Kenesei, I. & Marác, L., 1984, "To Move or Not to Move: Is That a Question?", photocopié, U. de Szeged & U. de Groningue, 14 pp.
- Kiss, K. É., 1981, "Structural Relations in Hungarian, a «Free» Word Order Language", *LI* 12:2, 185-213.
- , "Subject-Object Symmetries in Hungarian", ms., Budapest, Université Eötvös Loránd, 75 pp.
- Lafitte, P., 1962, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Bayonne, Editions des Amis du Musée Basque et Ikas.
- *Landart, D., 1981, *Erranak erran*, Saint-Sébastien, Guip., Elkar.
- Launey, M., 1979, *Introduction à la langue et à la littérature aztèques*, vol I: *Grammaire*, Paris, L'Harmattan.

- Lhande, P., 1926, *Dictionnaire basque-français et français-basque*, tome I: *Dictionnaire basque-français*, Paris, Gabriel Beauchesne.
- Li, C. N. & Thompson, S. A., 1976, "Subject and Topic: a New Typology of Language", in C. Li, (ed.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, 457-498.
- Marác, L., 1984, *The Grammar of the PP in Hungarian*, Master Thesis, Université de Groningue, Institut de Linguistique Générale.
- Milner, J. C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil (coll. Linguistique).
- , 1984, "Syntaxe et sémantique du constituant réciproque «L'un... l'autre»" in "Recherches sur l'anaphore", *Collection ERA 642*, 1984 (CNRS, U. A. 1022 & U. Paris 7, D. R. L.), 33-68.
- Pica, P., 1984a, "Liage et contiguïté", in "Recherches sur l'anaphore", *Collection ERA 642*, 1984, 119-164.
- , 1984b, "On the distinction between argumental and non-argumental anaphors" in W. Geese & Y. Putseys (eds.), *Sentential Complementation*, Dordrecht, Foris, 185-194.
- Rebuschi, G., 1981, "Autour des formes allocutives du basque" in Euskaltzaindia (ed.), *Euskalariaren Nazioarteko Jardunaldiak*, Bilbao & Pampelune, Euskaltzaindia (coll. *Iker*, I), 307-321.
- , 1982-84, *Structure de l'énoncé en basque*, *Collection ERA 642*, n.° Spécial 1982, rééd. 1984: Paris, S.E.L.A.F. (L'Europe de Tradition Orale, 3).
- , 1983, "A Note on Focalization in Basque", *Journal of Basque Studies* 4:2, 29-42 (Indiana U. of Pennsylvania & Society of Basque Studies in America).
- , 1984a, "On the Non-Configurationality of Basque and Related Phenomena", ms. photocopié, U. de Nancy II et CNRS, ERA 1052-U.A. 1055), 49 pp.
- , 1984b, "Positions, configurations et classes syntaxiques. Aspects de la construction de la phrase basque", communication présentée au Xe Congrès de l'Académie de la langue basque (*Euskaltzaindia*), Pampelune, Navarre, 25/29-9-1984, ms., 13 pp.
- Rijk, R. de, 1978, "Topic fronting, focus positioning and the nature of the verb phrase in Basque", in F. Jensen (ed.), *Studies in Fronting*, Leiden, Peter de Ridder Press, 81-112.
- *San Martín, J., 1961, "Antero Apaolaza Aranguren" [note biographique] in Apaolaza, A., *Patxiko Txerren*, Tolosa, Guipúzcoa, Auspoa (8), pp. 9-14.
- *Trek, M., 1982, *Mattin, nere gizona*, Tolosa, Guip. Auspoa (Auspoa Liburutegia, 158).
- Vitale, A. J., 1981, *Swahili Syntax*, Dordrecht, Foris (Publication in Language Sciences, 5).
- Williams, E., 1980, "Predication", *LI* 11, 203-238.
- *Xarriton, P., 1981, "Aintzin solas" [avant-propos] in D. Landart, 1981, pp. 5-7.